

2011

SEPTEMBRE

N°24  
4€

NPA NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

**NPA**

LA REVUE **TOUT!**  
**est à nous !**



DOSSIER

**PLACE  
DE GRÈVE(S) ?**

# SOMMAIRE

**Christine Poupin** Éditorial *Mobilisons-nous contre l'austérité* P3

## ACTU

**Henri Wilno** Crise et dette *Lutter contre la spirale infernale* P4

## REPÈRES

**Antoine Boulangé** Entretien avec Gilbert Achcar *Dix ans après le 11 septembre...* P6

## DOSSIER

**Patrick Le Moal** Les enjeux des *offensives contre le droit de grève* P10

**Henri Clément** À bas la gréviculture *Le patronat contre la grève* P13

**Jean-Philippe Divès** Lexique *Sur quelques notions et interprétations* P16

**Michelle Verdier** Travailleurs *sans papiers en grève* P18

**Guy Van Sinoy** Belgique *La grève générale de 1960-1961* P20

**Patrick Le Moal** Mai-Juin 1968 *Une grève générale sans précédent... qui n'ouvre pas une crise révolutionnaire* P22

**Manuel Kellner** Grève générale et stratégie révolutionnaire *Dans la pensée d'Ernest Mandel* P25

## EN DÉBATS/EN ACTIONS

**Guillaume Liégard** La grève générale *sinon rien ?* P27

**Robert Pelletier** Centralité *de la grève et de la grève générale* P29

## NOTES DE LECTURE

**Henri Clément** Petit vademecum *à l'usage du gréviste* P31

**Henri Clément** Revenir aux sources *de la grève générale* P32

Bibliographie *Autour de la question de la grève* P34

DR

### AVERTISSEMENT

Comme il est de règle, les articles signés sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

# Mobilisons-nous contre l'austérité

PAR CHRISTINE POUPIN

La crise du système capitaliste n'en finit pas de rebondir, de s'aggraver, de s'approfondir...

Récession, effondrement boursier, menace de faillite des États se conjuguent.

La seule question est de savoir qui va payer cette crise historique? La réponse se joue maintenant, dans la construction d'une mobilisation puissante, sans attendre les échéances électorales.

Celles et ceux qui sont écrasés entre le marteau de l'austérité et l'enclume de la récession avec son cortège de licenciements, de chômage, de fermetures d'entreprises et de blocage des salaires, ne peuvent pas attendre. De plus, prétendre mener une politique de gauche, combattre le chômage et la pauvreté défendre les services publics tout en acceptant de rembourser la dette publique est soit une illusion soit un mensonge!

Loin de se cantonner au seul secteur financier, la crise est désormais mondiale et généralisée. C'est le système lui-même qui est à bout de souffle. Il y a deux ans, les États capitalistes ont tenté de le sauver, aujourd'hui les spéculateurs se retournent contre les États eux-mêmes. Mais le capitalisme en crise ne tombera pas comme un fruit mûr, il peut continuer de pourrir en faisant beaucoup de ravages humains, sociaux, écologiques...

Les solutions ne peuvent être ni nationalistes ni productivistes.

## DETTE ILLÉGITIME

L'actualité donne mille fois raison aux anticapitalistes. La seule sortie souhaitable de la crise, c'est la sortie du capitalisme lui-même. Mais avoir raison ne suffit pas à être utile.

En cette rentrée, l'appel intersyndical à une journée d'action le 11 octobre est, dans le contenu comme dans la forme, très en-deçà de ce que la situation exige. La défaite sur les retraites pèse encore et les politiques patronales et gouvernementales font payer le prix fort aux classes populaires. Mais il existe aussi des capacités de résistance et surtout l'écho des soulèvements des peuples contre la misère et pour la démocratie dans de très nombreux pays.

Il n'y aura pas d'autre voie que celle du rapport de forces. Il n'y a pas d'autre urgence que la construction de la mobilisation, de la convergence de toutes les résistances à l'austérité. La dette publique est au cœur de la phase actuelle de la crise. Elle est une arme de guerre sociale pour appliquer des politiques encore plus dures pour les salariés, les jeunes et les chômeurs, une escroquerie pour faire payer aux peuples la crise du système.

Pour nous elle est illégitime

et doit être purement et simplement annulée.

Face à la spéculation des marchés, les populations sont en situation de légitime défense.

Le remboursement de la dette représentera 142 milliards pour 2011.

142 milliards qui iront aux spéculateurs et pas à l'éducation, à la santé, aux logements, aux transports gratuits... Arrêtons immédiatement

les remboursements et toutes les mesures d'austérité imposées en leur nom.

Et mettons notre nez dans leurs affaires! Nous avons le droit de savoir qui a prêté et spéculé. Combien d'intérêts ont été payés, à quel taux, quelle part a déjà été remboursée? Comment la dette a-t-elle enflé? Quels chemins ont suivi les capitaux? À quoi ont-ils servi? Qu'on le nomme audit, enquête publique ou tribunal de la dette, l'enjeu est d'imposer par la mobilisation la levée du secret bancaire, le contrôle sur les opérations financières.

Voilà ce que peut faire une campagne unitaire, une mobilisation pour l'annulation de la dette illégitime, menée par l'ensemble des forces disponibles, politiques, syndicales, associatives et surtout visant à rassembler toutes celles et tous ceux qui refusent de payer les crises. Ceux qui disent que l'annulation de la dette

provoquera la faillite des institutions financières qui ont spéculé ont raison. Mais le chantage à la faillite a assez duré. Il n'est plus question de renflouer à coups de milliards d'argent public leurs bilans pourris par les opérations douteuses, pour leur permettre de reprendre au plus vite leur sale boulot. Il faut les saisir, les socialiser sans indemnité ni rachat pour constituer un véritable service bancaire public, une appropriation publique et sociale du crédit qui permette d'imposer le contrôle des capitaux et de leur utilisation. L'enjeu est de passer de la légitime défense à la mise en cause du droit des banquiers à disposer de nos vies. □

*Depuis la fin du mois de juillet 2011, on assiste à un nouveau tournant dans la crise économique.*

*La croissance s'asphyxie.*

*Les marchés financiers semblent reculer inexorablement tandis que les incertitudes se propagent sur la solidité des banques.*

*Les politiques gouvernementales américaine et européennes courent derrière les événements avec comme seul point fixe l'austérité pour les classes populaires.*

**D**epuis plusieurs mois, apparaissent des signes du ralentissement d'une croissance déjà relativement limitée (car dans plusieurs pays, les pertes de production résultant de la récession de 2009 n'ont pas été effacées, tandis que se maintient un chômage élevé). Aux États-Unis, production et consommation décélèrent depuis plusieurs trimestres et le chômage reste à des niveaux records. En France, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été nulle au 2<sup>e</sup> trimestre. La production industrielle a reculé de 0,6% et la consommation des ménages de 0,7%. Le chômage a recommencé à augmenter depuis mai. Le gouvernement a été contraint de revoir ses prévisions à la baisse. La croissance a également ralenti dans la plupart des pays de l'Union européenne. La brutalité du coup d'arrêt enregistré en Allemagne a surpris avec une progression du PIB de 0,1% au 2<sup>e</sup> trimestre. Au total, pour l'ensemble de l'Union européenne, le produit intérieur n'a augmenté que de 0,2% au 2<sup>e</sup> trimestre.

**VERS UNE NOUVELLE RÉCESSION ?**

Certains économistes évoquent une nouvelle récession aux USA et dans l'Union

CRISE ET DETTE

# Lutter contre la spirale infernale

PAR HENRI WILNO

européenne. Il est trop tôt pour trancher mais un nouveau ralentissement généralisé de l'économie se profile. Outre la stagnation de la demande des ménages du fait du chômage élevé, il s'explique en Europe, notamment, par les effets des mesures d'austérité. Ce ralentissement pourrait ne pas épargner la Chine même si celle-ci conserve un taux de croissance sensiblement plus élevé que les USA ou l'Europe. La crise économique n'est pas finie et une chose est certaine: le chômage va rester élevé.

**LA CRISE FINANCIÈRE VA DURER**

Les dettes publiques ont explosé dans les deux dernières années du fait de l'augmentation des déficits publics. Ceux-ci renvoient à des politiques de baisse d'impôts en faveur des revenus élevés (aux USA avec Bush, en France avec Jospin d'abord, Chirac, Sarkozy...), aux effets de la crise (moindres recettes en impôts et cotisations sociales) et aux mesures d'aides massives aux entreprises et aux banques. Les dettes représentent désormais une charge considérable pour les différents États.

En France, par exemple, pour 2011, le remboursement du capital représentera environ 97 milliards d'euros et le paiement des intérêts 45 milliards d'euros, soit au total 142 milliards d'euros. À titre de comparaison :

- les recettes de l'impôt sur le revenu ont été de 50,3 milliards d'euros en 2010 ;
  - le budget de l'enseignement scolaire hors retraites des enseignants (2011, prévisions) est de 45,6 milliards d'euros.
- Le paiement des intérêts de la dette absorbe donc presque toutes les recettes de l'impôt sur le revenu.

La crise des dettes publiques européennes a démarré en Grèce. Elle provient des doutes sur la capacité du pays à faire face à la charge de sa dette dans les délais prévus. Pour prêter à la Grèce (dont le déficit budgétaire est important), les banques ont exigé des taux d'intérêts élevés étranglant un peu plus le pays. Comme la situation s'est tendue, à partir de 2010 l'Union européenne a mis en place des plans d'« aide » à la Grèce. En fait, plutôt que d'aider les Grecs, il s'agit de protéger les intérêts des banques ayant des titres de la dette grecque. En contrepartie, des plans d'austérité très durs ont été imposés à la Grèce (et acceptés par le gouvernement du « socialiste » Papandréou) : baisse des salaires, des retraites, privatisations, hausse des impôts. Ces plans ont contribué à casser encore plus la croissance donc les recettes du budget, tandis que les riches Grecs continuaient à frauder massivement le fisc. Le doute s'est ensuite étendu à l'Irlande, au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie...



Photothèque Rouge - DR



Photothèque Rouge/Taous



Graffitis en Catalogne : « Contre les coupes budgétaires, la jeunesse prend la rue. » - Photothèque Rouge/Marc

Les banques détiennent des quantités importantes de titres de la dette publique car les États sont habituellement considérés comme des débiteurs plus sûrs que les agents économiques privés, et ces titres rapportent des intérêts. Ces quantités et leur composition géographique sont mal connues, il y a donc aujourd'hui une incertitude renouvelée sur la santé des banques. En témoigne la chute vertigineuse des cours de leurs actions (le cours de l'action Société générale au 5 septembre est ainsi de moitié inférieur à celui du début juillet). Mais il ne s'agit pas que de rumeurs malveillantes. Christine Lagarde, depuis le FMI, multiplie aujourd'hui les déclarations sur la fragilité des banques européennes. La faillite de banques importantes n'est certes pas à l'ordre du jour mais les banques vont limiter leurs opérations. Ainsi, on pourrait assister à un accès au crédit plus difficile pour les particuliers ou les entreprises, ce qui va peser sur la croissance.

Crise des dettes publiques et incertitudes bancaires se combinent donc pour faire plonger les Bourses malgré les annonces du mois d'août après le sommet Sarkozy-Merkel et les mesures de soutien aux banques prises par la Banque centrale européenne (BCE). Par contraste, les entreprises du CAC 40 affichent des profits considérables au 1<sup>er</sup> semestre 2011 : une partie de ces profits provient d'activités réalisées dans les pays « émergents » (Chine, etc.) mais ces résultats témoignent aussi de la capacité des grands groupes à reporter les difficultés sur les sous-traitants et les PME (et, bien sûr, sur les salariés).

### LAUSTÉRITÉ POUR TOUTE PERSPECTIVE

Le stock de dette publique accumulée, la liberté sans limite laissée aux spéculateurs sur les marchés financiers ligotent les États. Mais les choix auxquels sont confrontés les différentes bourgeoisies se concrétisent différemment et conduisent à des hésitations voire à des affrontements sur la voie à suivre. La crise de direction de la politique économique est incontestablement une des dimensions de la situation économique présente. Aucun Roosevelt ne se profile à l'horizon.<sup>1</sup>

Aux USA, la politique économique gouvernementale est paralysée par l'exigence des républicains de compression à marche forcée du déficit budgétaire, sans remise en cause des baisses d'impôt pour les ménages les plus riches mises en place sous la présidence Bush. Fin juillet, pour obtenir la hausse du plafond de la dette, Obama a capitulé une fois de plus devant

les exigences des républicains. Cela n'a pas évité la dégradation de la note américaine par Standard & Poors le 6 août au motif, notamment, de l'incertitude sur le futur de la politique de réduction de la dette.

En Europe, tout tourne pour l'instant autour de la dette publique. Après la Grèce, les attaques spéculatives ont touché l'Irlande, le Portugal, et puis maintenant l'Italie et l'Espagne. Le 8 août dernier, après une réunion des ministres des Finances du G7, la BCE a accepté d'acheter des titres de la dette italienne et espagnole. Les mauvaises créances étaient passées aux banques, puis aux États, elles vont désormais vers la BCE. Les réunions des États européens se multiplient et courent après les événements. Les hésitations sur l'analyse de la situation s'amplifient et la zone euro est soumise à de telles tensions que certains prédisent son éclatement. Mais deux axes perdurent dans les politiques gouvernementales : dans l'immédiat, sauvetage du système financier laissé pour l'essentiel libre de spéculer et, pour le présent et l'avenir, austérité.

Certains des gouvernements de droite de l'Union européenne sentent le besoin de donner quelques gages aux mouvements de mécontentement (au premier rang de ceux-ci les « Indignés » espagnols). Ainsi Silvio Berlusconi a d'abord inclus dans le plan d'austérité italien une taxe sur les hauts revenus (mais il y a renoncé). En France, Sarkozy et Fillon ont annoncé fin août un nouveau plan de rigueur avec une taxation exceptionnelle des très hauts revenus. Cette taxation est tellement dérisoire qu'elle est prévue pour rapporter en 2012 seulement 200 millions d'euros soit moins de cinq fois moins que ce que va rapporter la hausse des taxes sur les complémentaires santé (mutuelle, etc.) : 1,1 milliard !

### DERRIÈRE LA CRISE, LA LUTTE DES CLASSES

Laurent Joffrin débute ainsi son éditorial dans le *Nouvel Observateur* du 17 août dernier : « Il y a dans cette crise une vaste entourloupe en cours, masquée par le tumulte des marchés et la noria des réunions d'urgence [...] Dans le brouillard de l'événement, sous les apparences de la dure nécessité, les féodalités financières et les classes dirigeantes imposent progressivement [...] un programme de fer qui préserve leurs intérêts, alors même que leur influence sur la planète apparaît maintenant à tous pour ce qu'elle est : une désastreuse sacralisation de

*l'argent fou. D'expédients en mesures transitoires, de replâtrage en improvisation, les gouvernements [...] se dirigent lentement vers les solutions préconisées par les maîtres de l'argent : maintien du pouvoir des marchés, refus des réformes de structure de la finance et de la banque, coupes dans les dépenses publiques pour rembourser la dette. Autrement dit, protection des possédants et austérité pour les peuples. »* Dans un éclair de lucidité peu habituel dans ce magazine (la suite de l'article n'est pas à la hauteur de son début), sont bien campés les grands enjeux de la situation actuelle.

Il existe des alternatives à cette austérité sans fin au détriment des classes populaires. Des alternatives solidaires autres que le nationalisme du Front national. Pourquoi continuer à payer la dette rubis sur l'ongle ? Aujourd'hui, toutes les dépenses sont examinées et remises en cause quelle que soit leur utilité. Dans le public, avec la révision générale des politiques publiques (RGPP), on supprime des postes d'enseignants, on ferme des bureaux de poste, on casse l'hôpital, etc. Les annonces de Sarkozy sur des mesures pour la dépendance sont oubliées. Dans le privé, on fait la chasse aux « temps morts » et on supprime des postes de travail. Et une seule catégorie de dépenses devrait demeurer intouchée : celles qui concernent la dette ! Il serait plus légitime de payer la dette que des infirmières.

C'est insupportable ! Il faut soumettre la dette publique à un « audit », un examen populaire, pour porter un jugement sur son origine. Et dans le même temps, décréter une suspension immédiate des paiements de la dette existante. La dette illégitime qui représente l'essentiel de la dette devra être répudiée. Une campagne unitaire et résolue autour de la dette serait un des instruments pour préparer la nécessaire contre-offensive du monde du travail. □

1. Franklin Roosevelt, président des États-Unis de 1933 à 1945, confronté à la Grande Dépression et à des mouvements sociaux, mit en œuvre le New Deal, un programme de relance de l'économie et de lutte contre le chômage.

# Guerres et révolutions dans

**ENTRETIEN AVEC GILBERT ACHCAR**

**Dix ans après le 11 Septembre, quel est le bilan par rapport aux objectifs donnés à l'époque au nom de la guerre contre le terrorisme, avec la promesse d'un monde plus stable ?**

Il faut regarder les choses des deux côtés. Le 11 Septembre est d'abord un attentat. De ce point de vue, on voit que les actions du réseau terroriste Al Qaida n'ont apporté que des misères à la région, en offrant notamment des prétextes aux États-Unis pour envahir l'Irak, l'Afghanistan... Tous les gouvernements, que ce soit en Occident – y compris dans l'Union européenne – ou dans le tiers monde, en ont profité pour imposer des mesures antidémocratiques et de restriction des libertés. La vague de soulèvements populaires a fait beaucoup plus en quelques mois pour la région et les populations que le réseau Al Qaida en dix ans. C'est encore une fois une bien vieille leçon : ce n'est pas la conspiration terroriste qui peut libérer les peuples mais bien l'action des peuples eux-mêmes. D'autant que cela a succédé à des décennies de léthargie dont le terrorisme style Al Qaida était à la fois l'illustration et une cause supplémentaire. Pour trouver l'équivalent historique de cette vague de soulèvements, les gens se sont référés au XIX<sup>e</sup> siècle, au printemps des peuples en 1848 qui était lui aussi un événement historique exceptionnel. On est passé de la conception du héros de conspiration à celle du peuple, des masses comme héros. Ce n'est pas une coïncidence si le principal slogan de tout ce qui se passe dans le monde arabe est «le peuple veut», «le peuple veut renverser le régime»... C'est l'irruption du peuple, des masses sur la scène de l'histoire. Ça c'est formidable.

**Du point de vue du bilan des impérialistes, après dix ans d'intervention en Afghanistan, en Irak, peut-on parler d'échec ?**

La guerre en Afghanistan a été la guerre la plus populaire dans les opinions occidentales qui l'ont perçue comme une riposte au 11 Septembre – lui-même un acte criminel

d'une ampleur assez exceptionnelle. Mais beaucoup avaient alors souligné que l'administration Bush sautait sur l'occasion pour occuper un pays. S'ils en avaient après Ben Laden, ce n'était pas en occupant l'Afghanistan qu'ils le captureraient, sans compter que les outils du droit international n'ont pas été exploités. D'ailleurs, dix ans après, l'administration Obama a tué, et de fait assassiné, Ben Laden au Pakistan où il se cachait, sans que cela ait un rapport direct avec l'occupation de l'Afghanistan. Cela ne justifiait pas, comme les anti-guerre l'ont dit dès le début, l'occupation de l'Afghanistan. Du point de vue des États-Unis, c'est un bilan désastreux et c'est tant mieux. Il s'est avéré, ce que l'on savait également, que les Talibans trouvent leur popularité dans l'exploitation non seulement de la religion, mais du facteur tribal dans une région aussi fortement marquée par ces facteurs-là que l'Afghanistan. Cela leur donne une force réelle que les États-Unis n'ont pas été capables de détruire. Dès les deux premières années, les Talibans sont revenus à l'offensive et ont posé des problèmes à l'Otan. On peut dire que la guerre en Afghanistan est d'ores et déjà une guerre de plus perdue pour les États-Unis. On peut dire la même chose pour l'Irak.

**Bush parlait du projet «Grand Moyen-Orient», avec une recomposition impérialiste du Maroc jusqu'au Pakistan. Dix ans plus tard, les Occidentaux sont enlisés en Afghanistan, en Irak, maintenant en Libye, les recompositions ne sont pas finalement celles attendues. Assiste-t-on à la fin de l'hégémonie des USA, du point de vue militaire, mais également en lien avec la crise économique qui s'accélère aujourd'hui ?**

Le fameux «projet Grand Moyen-Orient» n'était qu'une façon pour l'administration Bush, face à ses déboires en Irak, de donner une justification plus séduisante, pour présenter son action, en puisant dans le vocabulaire colonial : «une action civilisatrice» La «promotion de la démocratie»



n'est qu'un prétexte. Les choix du côté impérialiste ont été faits à la fin de la guerre froide. Les États-Unis ont décidé de consolider leur hégémonie mondiale en profitant de la fin de l'Union soviétique. Cela s'est traduit par un niveau de dépenses d'armement tout à fait considérable au point qu'ils en sont venus à dépenser à eux seuls autant que le reste de la planète, tous pays confondus ! Et dès le début, cela a conduit à des guerres. La fin de la guerre froide est marquée par la première guerre contre l'Irak en 1991, suivie par douze années d'embargo avec une guerre dite de basse intensité contre ce pays ; puis l'intervention dans les Balkans qui a culminé en 1999 avec la première guerre de l'Otan en tant que telle, qui prélude la guerre en Afghanistan. Il y a donc le déploiement d'une politique impérialiste ininterrompue, bien avant le 11 Septembre. Le véritable tournant historique est la fin de l'Union soviétique. C'est le pétrole et rien d'autre qui motive les États-Unis dans leur volonté d'occupation de l'Irak. C'est la raison pour

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

# le monde arabe

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ANTOINE BOULANGÉ



Manifestation à Quimper le 4 avril 2009. Photothèque Rouge/esteban

laquelle ils ont maintenu ce pays déjà exsangue – après huit ans de guerre contre l'Irak, puis la première guerre américaine contre l'Irak en 1991–, sous un embargo quasiment génocidaire. Ils attendaient le moment pour l'occuper. On sait maintenant que la première réaction de l'administration Bush au 11 Septembre a été : «youpi, on va envahir l'Irak». Ce n'est qu'après des débats et des discussions qu'ils se sont résignés à commencer par l'Afghanistan. Les États-Unis déploient cette même stratégie depuis 1990-1991 : elle consiste à pousser leurs pions militaires dans les zones qui jusque-là étaient soit sous domination soviétique, soit des zones «grises» entre les deux puissances dans lesquelles ils ne pouvaient pas rentrer. Ils l'ont fait dans les années 1990 avec l'élargissement de l'Otan à l'Est et l'intervention militaire dans les Balkans. Après le 11 Septembre, ils réalisent à partir de l'Afghanistan, une première implantation militaire en Asie centrale, ancienne zone d'influence soviétique. L'invasion de l'Irak qui suit s'inscrit

dans la même logique : avoir la main sur le pétrole du Moyen-Orient (les 2/3 du pétrole mondial), ce qui est fondamental dans l'optique d'une hégémonie mondiale. C'est un atout stratégique absolument inestimable, peut-être le principal qui puisse exister dans le monde d'aujourd'hui, et dont la valeur va augmenter avec la diminution des réserves.

**Comment interpréter le retrait des troupes occidentales programmé en Irak et en Afghanistan ? Cela constitue-t-il une défaite pour l'impérialisme, un nouveau Vietnam pour les États-Unis ?**

L'administration Bush n'a même pas mobilisé pour l'Afghanistan, dont le relief est très accidenté, le dixième de ce qu'elle a engagé en Irak qui est en grande partie plat et désertique, et donc plus facile à contrôler militairement pour une armée à la technologie avancée comme celle des États-Unis. Leur intention était de contrôler complètement l'Irak et de s'implanter militairement en Afghanistan, de pousser

les pions en Asie centrale, sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme, comme ils l'ont fait en Ouzbékistan, au Tadjikistan, au Kirghizistan, où ils ont négocié des facilités militaires, et même des bases militaires. Ce n'est qu'Obama qui en arrivant aux commandes à Washington et pour respecter sa réputation d'opposant à la guerre en Irak s'étant engagé à retirer les troupes d'Irak, a fait le «surge» en Afghanistan, c'est-à-dire une augmentation forte du nombre de troupes pour «submerger» les Talibans, voire leur asséner un coup assez fort pour que les alliés de Washington puissent contrôler le pays, quitte pour les États-Unis à restreindre leur présence aux bases militaires. Ils veulent avoir un pied-à-terre militaire dans la région, moins pour des raisons de proximité du pétrole et du gaz que parce qu'elle est stratégique au sens militaire le plus classique, vu qu'elle se situe entre la Chine et le cœur européen

de la Russie. Pour Washington qui fait face à une collaboration militaire entre Pékin et Moscou, il est donc très important d'y être présents militairement. Pour l'Irak, il s'agissait de prendre le contrôle du pays avec des plans qui évoquaient les précédents japonais et allemand en 1945, donc l'idée de refaçonner l'Irak sous contrôle américain de manière à ce qu'il devienne un allié stable des États-Unis avec des bases permanentes. On mesure à quel point l'échec est terrible. D'ailleurs des personnalités politiques américaines comme Brejinski ou Kissinger n'ont pas hésité à dire que la défaite des États-Unis en Irak est pire que celle du Vietnam car l'enjeu est beaucoup plus important. Le Vietnam était une guerre stratégique avec relativement peu d'enjeux économiques. Donc effectivement c'est un échec flagrant d'autant plus que, sans même parler du coût humain et matériel pour l'Irak qui est immense, le coût économique est considérable du point de vue strictement américain.

***La guerre a été menée au nom de la démocratie, sous le prétexte de libérer les peuples. C'est un échec total. Ironie de l'histoire, dix ans plus tard on assiste au soulèvement des peuples eux-mêmes dans la région, par en bas. Existe-t-il un lien avec l'échec de l'impérialisme américain, qui a libéré un espace à la révolte des peuples ?***

Là, c'est plus complexe au sens où, sous la forme d'une blague, mais qui contient un fond de vérité, on peut dire que le domaine où l'administration américaine a le mieux réussi, c'est celui de la promotion de la démocratie dans la région. Plus sérieusement, personne n'a jamais cru un seul instant que les États-Unis venaient pour la démocratie. D'ailleurs, comment le feraient-ils quand leur principal allié dans la région est l'État le plus antidémocratique, le plus intégriste, le plus antifemmes du monde, l'Arabie saoudite. Les Saoudiens sont « nos amis », les puissances occidentales ne leur disent jamais rien, alors qu'on accuse pour beaucoup moins que ça un pays comme l'Iran ou un pays hostile aux Occidentaux. Le prétexte démocratique est essentiellement mis en avant quelques mois après l'invasion, au moment où celui des armes de destruction massive se révèle être un tel mensonge car ils sont incapables de trouver quoi que ce soit pour étayer leur accusation. Les États-Unis, les puissances impérialistes en général, et c'est dans leur nature même, ne

sont pour la démocratie que quand cela les arrange, quand celle-ci peut permettre à leurs alliés d'être au pouvoir. Or il se trouve que dans cette partie du monde en tout cas, au Moyen-Orient, dans le monde arabe, dans une bonne partie du monde musulman, il existe une forte hostilité aux États-Unis, à l'Occident, en réaction à l'image de l'Orient, à toute l'histoire coloniale, une longue histoire de brimades exécutées par l'Occident. En outre, dans le monde arabe, dans les pays musulmans, le facteur israélien provoque un fort ressentiment contre les États-Unis et leur politique dans la région. Ce n'est pas comme en Europe de l'Est où, après l'écroulement du système stalinien, des majorités populaires pro-occidentales existaient parce que, pendant des décennies, l'Occident était pour elles un mirage, le mythe de la prospérité, du bien-être. Déjà en Irak même, l'administration quasi coloniale mise en place par les États-Unis avait très vite tenté de contourner les promesses d'organiser des élections en essayant de mettre sur pied des institutions désignées par l'occupant. Cela a donné lieu à un bras de fer avec la population chiite en particulier, des manifestations de masse ont imposé à l'occupant d'organiser des élections qu'il a d'ailleurs perdues. Alaoui, l'homme lige de Washington, a été battu. Depuis 2005-2006, l'Irak est de fait cogouverné, contrairement à ce qu'on pense et à ce que la rhétorique de Washington et Téhéran peut laisser croire ! En Irak, l'Iran et les États-Unis soutiennent le même gouvernement qui maintient des rapports étroits avec les deux pays. Cela donne la mesure de l'échec considérable des États-Unis pour qu'ils en soient venus à faire le jeu de l'Iran qui en a tiré les marrons du feu. Confrontés à tout ça, les États-Unis utilisent le prétexte de la promotion de la démocratie. Ils ont fait quelques gestes : ils ont imposé à Moubarak, en Égypte, d'ouvrir l'espace de la représentation de l'opposition au Parlement égyptien aux élections de 2005. Moubarak s'est exécuté, a ouvert une fenêtre de 20% et s'est arrangé pour que ces 20% de sièges soient accordés aux Frères musulmans, sachant que cela allait effrayer Washington. Le message était : « si vous nous embêtez trop, vous allez avoir les Frères musulmans ». Et la leçon a été comprise à Washington. D'une certaine façon, ils ont créé les conditions de l'explosion ultérieure. Les élections suivantes, en novembre 2010, ont frustré immensément la population et l'opposition égyptiennes qui les a dénoncées comme les plus

truquées de l'histoire de l'Égypte. Cela a précipité l'explosion qui a eu lieu en janvier 2011 en s'ajoutant à l'exemple tunisien bien entendu, qui de ce point de vue-là a aussi été très important comme illustration du fait qu'un peuple pouvait mettre à bas un dictateur.

***En quoi ce qui se passe aujourd'hui est-il un démenti de la vision propagée par toute l'idéologie occidentale du clash des civilisations ?***

Il y a deux choses importantes. D'une part, il existe une image du monde musulman essentiellement méprisante, coloniale, orientaliste, au sens péjoratif du terme, qui prétend que les peuples de la région vivent dans des États sous régime despotique parce que du fait de leur culture – et c'est souvent leur religion qui est mise en cause – ils seraient accoutumés au despotisme. C'est ainsi que Chirac a pu déclarer que « la démocratie, ce n'est pas pour toutes les cultures », « qu'il ne faut pas projeter nos idéaux démocratiques sur des peuples d'une autre culture ». Tout cela vient d'être balayé. Les peuples arabes ont montré qu'ils n'aspirent pas moins à la démocratie que ceux d'Europe de l'Est ou d'une autre partie du monde. D'ailleurs, tous les peuples du monde aspirent à la liberté et à la démocratie, qui sont des valeurs universelles pas plus occidentales qu'autre chose. Il s'agit de conquêtes populaires obtenues après des siècles de lutte et parfois à des prix très forts. L'autre argument utilisé est que si on organisait des élections démocratiques, on obtiendrait des forces rétrogrades du genre intégristes musulmans. Cela permet de soutenir des régimes despotiques, comme si on prenait prétexte d'une majorité pour Le Pen en France pour asseoir une dictature militaire. Les peuples n'auraient pas le droit de se tromper. Même cela vient d'être complètement démenti. Je le dis avec la prudence qu'impose le fait que l'on est au tout début d'un processus révolutionnaire, de chambardement et de bouleversement dans la région : dès que les masses se mettent en mouvement, dès qu'il y a ces fortes mobilisations populaires, dès qu'il y a irruption du peuple sur la scène de l'histoire, l'influence des forces intégristes religieuses est réduite. C'est précisément parce qu'il y avait des régimes despotiques auparavant que la religion était la seule façon de se manifester sur le terrain de la contestation idéologique du régime. À partir du moment où les masses, les jeunes entrent en action, d'autres forces politiques émergent ainsi



que l'expression d'une très forte aspiration à la démocratie, aux libertés. On voit aussi l'irruption sur la scène du mouvement ouvrier en tant qu'acteur et facteur politique. C'est précisément dans les deux pays où il y a eu une victoire, la Tunisie et l'Égypte, que c'est le plus évident, et ce n'est pas une coïncidence.

**Quelles sont les conséquences possibles des révolutions arabes en Occident où l'hostilité au monde musulman reste forte ?**

Ce qui se passe dans le monde arabe va dans un sens très positif. Cela bouscule, cela bouleverse complètement cette image de l'idéologie dominante en Occident, que les médias avaient propagée avec l'islamophobie. Cela montre les populations arabes sous un jour éminemment sympathique pour les opinions occidentales, au point que des manifestations à Londres, au Wisconsin aux États-Unis, en Espagne, en Grèce se réfèrent à l'Égypte, à la place Tahrir. C'est une nouveauté absolue. Cela brise cette hostilité culturelle propagée par l'extrême droite et alimentée par la crise économique. C'était la même chose dans les années 1930. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on connaît ce genre de récurrence. Je dirais que, concernant l'événement atroce que l'on a vu en Norvège, plutôt que le symptôme de l'aggravation de tout ça, j'y vois, par la réaction énorme qu'il a suscité, un facteur de plus allant dans le sens contraire, dans le sens de montrer à quoi mène l'islamophobie, à ce néonazisme représenté de la manière la plus abominable par Bresvick. Cette conjonction de facteurs va dans le sens d'une rétractation, d'une diminution de cette montée. Évidemment, ce qui est déterminant, c'est la crise économique, mais on voit aussi les mobilisations en Espagne qui s'inspirent très directement de ce qui s'est passé dans le monde arabe. Avec les manifestations à Londres fin juin contre les mesures d'austérité, à l'appel des syndicats, les grèves en Angleterre, il y a une montée des luttes tout à fait réelle. Une résistance sociale s'affirme qui indique bien que les potentialités existent et donne des raisons fortes d'espérer. Je crois que nous sommes à l'orée, non seulement dans la région arabe, mais à l'échelle mondiale, d'une période de remontée des luttes sociales contre l'offensive néolibérale. □

**CHRONOLOGIE**

**1979-1989** : occupation soviétique de l'Afghanistan puis retrait, face aux Moudjahidins soutenus par les USA.  
**1980-88** : guerre Iran-Irak, Saddam Hussein étant soutenu par les USA. 1 milliard de morts irakiens – 800 000 iraniens, pour une frontière quasi inchangée.  
 Novembre 1989 : chute du mur de Berlin.  
 Août 1990-février 1991 : première guerre du Golfe – 1 million de soldats occidentaux envoyés pour reprendre le pétrole koweïtien (plus grosse opération militaire occidentale depuis 1945). En six semaines autant de bombes sont lâchées que sur l'Allemagne durant toute la Seconde Guerre mondiale.  
**1991-2003** : embargo économique occidental en Irak, guerre de basse intensité : 1 million de morts.  
**1995** : première guerre dans les Balkans : première guerre en Europe occidentale depuis 1945.  
**1999** : deuxième guerre des Balkans. L'Otan bombarde « par erreur » l'ambassade de Chine à Belgrade.  
**11 septembre 2001** : attentats, 3 000 morts. Perte civile la plus importante de l'histoire des USA sur son territoire depuis la guerre de Sécession.  
**18 septembre 2001** : première résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui servira de prétexte à la guerre en Afghanistan.  
**7 octobre 2001** : premières frappes occidentales en Afghanistan, soutenues en France par le gouvernement Jospin.  
**25 octobre 2001** : adoption du Patriot Act, lois répressives mises en place par Bush, suivies par des mesures similaires dans tous les pays occidentaux, gouvernés aussi bien par la droite que la gauche.  
**Octobre-décembre 2001** : guerre en Afghanistan. À Kunduz, 8 000 prisonniers afghans capturés par les alliés afghans des USA meurent. Fin des combats à Tora Bora, où est censé se cacher Ben Laden. Il est retrouvé et tué dix ans plus tard au Pakistan, pays allié des USA, protégé par des réseaux haut placés dans les services secrets pakistanais.  
**8 novembre 2002** : mission de l'ONU demandant le désarmement de l'Irak.  
**Novembre 2002** : Forum social européen de Florence.  
**15 février 2003** : 15 millions de manifestants contre la guerre dans le monde entier.  
**10 mars 2003** : nouvelle journée planétaire des antiguerres.  
**19 mars 2003** : bombardements américains, débuts de la guerre. Chirac et Villepin refusent de s'engager dans la coalition principalement

constituée des Américains et Britanniques. Prise de Bagdad en 19 jours.  
**28 juin 2004** : remise du pouvoir à Allaoui, simple marionnette des USA.  
**2004** : l'Afghanistan est redevenu le premier producteur mondial de pavot, avec 97% de la production.  
**Décembre 2005** : élections législatives en Irak, victoire de Nouri al Maliki, intégriste chiite proche de l'Iran.  
**2001-2011** : occupation occidentale et guérilla en Afghanistan – 5 000 soldats occidentaux en 2001, en augmentation constante depuis pour atteindre 140 000 en janvier 2011, dont 4 000 Français. En 2008, aux troupes régulières s'ajoutaient 28 000 mercenaires occidentaux. Depuis 2006, reprise de la guerre à grande échelle. En 2011, Karzaï négocie la participation au gouvernement des Talibans « modérés ».  
**2003-2011** : occupation de l'Irak. En 2003-2004, la coalition stationne 330 000 soldats en Irak. 50 000 militaires US y étaient encore en janvier 2011. Plus de 110 000 morts irakiens – 4 750 soldats occidentaux tués depuis 2003, principalement américains.  
**Novembre 2008** : élection d'Obama qui promet la fermeture immédiate de Guantanamo (promesse toujours non tenue) et le retrait « progressif » des troupes d'Irak jusqu'à fin 2011.  
**Janvier 2009** : 140 000 GI's stationnent toujours en Irak.  
**2010** : publication de dizaines de milliers de documents militaires secrets par Wikileaks, montrant l'échec total des Américains en Irak et en Afghanistan.  
**19-20 novembre 2010** : sommet de l'Otan à Lisbonne annonçant le retrait des troupes d'Afghanistan d'ici 2014.  
**14 janvier 2011** : chute de Ben Ali en Tunisie.  
**11 février 2011** : chute de Moubarak en Égypte.

**COÛT FINANCIER**

**Irak** : plus de 6 000 milliards de dollars dépensés au total par les Occidentaux en Irak entre 2003 et 2008 selon Joseph Stieglitz, prix Nobel d'économie – 12,5 milliards de dollars par mois en 2008 pour les seuls USA.  
**Afghanistan** : 430 millions d'euros pour la France en 2009 – 4,5 milliards de dollars par mois pour les USA en 2008. □

# LES ENJEUX DES OFFENSIVES CONTRE

**L**es dernières lois pour limiter le droit de grève datent de 2003, 2007 et 2008. Celle de 2003 prévoit la possibilité de réquisitions dans certains cas. Celle de 2007 concerne les travailleurs des transports publics et vise principalement les cheminots. Celle du 20 août 2008 concerne l'éducation. Ce même jour était adoptée la loi modifiant la représentativité syndicale, la loi dite de «*renovation de la démocratie sociale*», et ce n'est pas un hasard.

Pour les possédants, le droit de grève est un droit de nuire, un droit qui prévient l'irruption du rapport de forces dans les relations de classe, pour faire céder l'employeur ou l'État en faisant subir un manque à gagner économique, un préjudice. Il faut donc, à défaut de le faire disparaître, l'encadrer, limiter au maximum son efficacité, pour donner au «*dialogue social*» apaisé une place centrale.

Or ce dialogue social, avec les négociations à froid entre «*partenaires sociaux*» et le paritarisme appelle démocratie un système où les représentants de quelques milliers, dizaines de milliers de patrons comptent autant que les syndicats de travailleurs représentant 15 à 20 millions de salariés: on est loin du critère démocratique un homme/une voix! En outre les patrons ne signent que ce qu'ils veulent. Autrement dit la «*démocratie sociale*» est le système qui permet aux quelques centaines, voire quelques milliers de possédants (les patrons les plus puissants) de décider de tout, dès lors qu'ils ont «*négocié*».

Il est évident que les possédants préfèrent la rénovation de cette «*démocratie*» à l'extension du droit de grève!

## UN DROIT TARDIF, DUREMENT ACQUIS

La grève existe depuis qu'existent des relations de type salarial, mais elle n'a jamais été acceptée de bonne grâce. Sous l'Ancien Régime, les corporations se coalisaient régulièrement contre les patrons pour imposer le salaire. La Révolution française interdit les corporations, les organisations regroupant des individus ayant de «*prétendus intérêts communs*»<sup>1</sup>, et en même temps interdit la grève (appelée coalition), y compris pour faire cesser celles qui étaient en cours. La grève est condamnée en tant qu'action collective, elle est pénalement

*Dans le droit français, la grève sans risque d'emprisonnement, de licenciement ou de sanction date de 1946. Mais rien n'est figé, le droit de grève est en mouvement permanent: les luttes ouvrières évoluent, les attaques patronales et gouvernementales aussi.*

sanctionnée: jusqu'en 1864, des milliers de grévistes et d'animateurs de grèves sont condamnés<sup>2</sup>.

En 1864, la liberté de la grève est reconvenue, mais la loi crée le délit d'entrave à la liberté du travail, qui conduit de nombreux salariés en prison. En outre, les salariés restent exposés au licenciement pour fait de grève, les tribunaux estimant qu'elle mettait fin au contrat de travail à l'initiative de l'ouvrier. Des dizaines de milliers de grévistes sont ainsi licenciés jusqu'aux années 1950<sup>3</sup>. C'est pourtant durant cette époque que les grèves se développent: de 1866 à 1911, le nombre de journées perdues pour fait de grève augmente de 2800%, pour atteindre dans les dix années qui précèdent la Première Guerre mondiale de 3 à 4 millions de journées de grève par an<sup>4</sup>. Ce niveau se maintient jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, sauf entre 1919-1923 et 1934-1938 où il sera trois fois plus élevé, soit plus de 10 millions par an.

Le préambule de la Constitution de 1946 légalise enfin le droit de grève, y compris pour les fonctionnaires: «*le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent*». En 1950, est inséré dans le code du travail un article affirmant que la grève ne «*rompt pas le contrat de travail*». En 1978, est ajoutée l'interdiction de «*mesures discriminatoires en matière de rémunérations et d'avantages sociaux*» contre les primes antigrèves. Enfin en 1985, est précisé que tout licenciement prononcé pour fait de grève est «*nul de plein droit*» sauf faute lourde, c'est-à-dire que les grévistes illégalement licenciés sont réintégrés avec maintien du salaire depuis leur licenciement.

Parallèlement des restrictions sont apportées. La grève est interdite à certaines professions: CRS, police, administration pénitentiaire, magistrats de l'ordre judiciaire, etc.

En 1963, pour répondre à une grève surprise du métro, De Gaulle fait adopter la loi instaurant le préavis de grève pour les

fonctionnaires et les salariés d'entreprises chargées de la gestion d'un service public. Il instaure une exception, puisque que pour tous les salariés de droit privé, il n'y a toujours pas de préavis imposé: la grève peut être déclenchée sans délai dès lors que l'employeur a connaissance des revendications professionnelles des salariés.

Un service minimum est instauré pour la radio télévision, la navigation aérienne.

Durant ces 40 ans (1946-1985), le nombre de journées de grève se situe à un niveau très élevé. Deux périodes atteignent des sommets: 11 millions de journées de grève par année durant la période 1946-1950, et surtout 32 millions entre 1966 et 1970. Pour tout le reste de cette période, il y a entre 1 et 3 millions de journées de grève chaque année.

Actuellement, en dehors des mouvements de grève de 24 heures renouvelables comme l'autisme dernier contre la réforme des retraites<sup>5</sup>, depuis 1995, il y a moins de 500 000 jours de grèves chaque année, le niveau le plus bas depuis le début du siècle, alors que le nombre de salariés a quadruplé<sup>6</sup>.

Depuis les années 1990, les salariés des transports, cheminots et autres, ont représenté une part importante des grévistes, de même que les enseignants en 2003. C'est contre eux qu'ont été adoptées les lois de 2007 et 2008.

## LA NATURE DES ATTAQUES DE 2007 CONTRE LES SALARIÉS DU TRANSPORT ET DE 2008 CONTRE LES SALARIÉS DE L'ÉDUCATION

Par ces textes, le gouvernement cherche à maîtriser les grèves dans les transports et l'éducation nationale.

1. Loi Le Chapelier de juin 1791.

2. Le Goff estime que de 1825 à 1864, près de 10 000 ouvriers sont emprisonnés pour ce motif.

3. Cf. grève des cheminots de 1920: 400 militants inculpés de complot contre la sécurité de l'État, 20 000 révoqués.

4. Stéphane Sirot, La grève en France, Odile Jacob.

5. Elles ne sont pas comptabilisées de la même manière.

6. Marchand et Thélot, Deux siècles de travail en France, Insee.

# CONTRE LE DROIT DE GRÈVE

PAR PATRICK LE MOAL

La loi du 21 août 2007 concerne les services publics de transports terrestres, les salariés de droit public ou privé gérant un service public (comme les transports en commun par exemple). Elle prévoit des négociations avant tout déclenchement d'un conflit, comme si les salariés se mettaient en grève lorsqu'ils peuvent avoir satisfaction par les voies institutionnelles. C'est en invoquant cette raison qu'est ajouté un délai de huit jours au préavis de cinq jours: on a donc simplement porté le préavis à treize jours. Elle prévoit en outre une «*déclaration individuelle d'intention de participer à la grève*» de chaque salarié qui souhaite se joindre à la grève 48 heures avant qu'il puisse être en grève. Ce préavis individuel qui s'ajoute au préavis collectif est instauré pour organiser la «*prévisibilité du service*». Dans l'éducation, le préavis collectif est resté à cinq jours, mais la loi a introduit aussi cette «*déclaration individuelle d'intention*» de 48 heures.

Il est clair que ces lois rendent plus compliqué le déclenchement de la grève, notamment la déclaration individuelle d'intention qui doit être faite 48 heures avant d'entrer dans le mouvement. Chaque salarié doit prévenir individuellement et peut être soumis à diverses pressions: ce sont là des freins évidents.

Mais, contrairement à ce qui se dit souvent, il ne s'agit pas de lois de service minimum: elles limitent beaucoup l'entrée dans le conflit, mais rien n'interdit que tous les salariés du secteur concerné se mettent en grève en respectant la procédure. Par ailleurs, des salariés des transports ont montré qu'une certaine utilisation de la loi de 2007 pouvait rendre caduque toute idée de prévisibilité de trafic, dès lors que le mouvement est très majoritaire. La déclaration d'intention n'est rien d'autre et si le salarié qui avait l'intention d'être en grève change d'avis et vient travailler, rien

ne peut l'en empêcher, pas plus qu'on ne peut l'empêcher de changer une nouvelle fois d'avis et de déposer une autre déclaration d'intention. Il peut ainsi y avoir des perturbations considérables du fonctionnement des transports, comme on a pu le voir lorsque la SNCF a fermé la gare Saint-Lazare, il y a quelques mois.

## LA RÉQUISITION, UN NOUVEL ENJEU

Pendant le mouvement contre la réforme des retraites, les préfets ont réquisitionné des salariés d'entreprises privées, ceux des raffineries ou dépôts de carburants de Donges (Loire-Atlantique), Gargenville (Yvelines) et Grandpuits (Seine-et-Marne). Il s'agissait d'empêcher la grève en cours de bloquer efficacement l'économie. C'est la première fois depuis l'adoption de la loi 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, qui prévoyait la réquisition dans certaines



Paris 3<sup>e</sup>, octobre 2010. Les salariés grévistes du nettoyage et leur syndicat CGT occupent l'usine de traitement des ordures ménagères contre la réforme des retraites. - © Photothèque Rouge/Marc





circonstances, qu'une telle utilisation est faite de la réquisition pour empêcher une grève d'être efficace.

Avant cette loi, les patrons avaient déjà essayé, sans obtenir l'assentiment des tribunaux, la réquisition directe pour des motifs de sécurité par le juge des référés. Les juges étaient clairs : seule la loi peut réglementer l'exercice du droit de grève. Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, a donc introduit la possibilité de réquisition par le préfet dans le code général des collectivités territoriales dans une loi sur la délinquance et la criminalité. Cette loi de 2003 créait une série de nouveaux délits concernant la prostitution, la mendicité, les gens du voyage, les squatters, les rassemblements dans les halls d'immeuble, le hooliganisme, l'homophobie, le commerce des armes, prévoyait l'élargissement de certains fichiers, des modifications des conditions de garde à vue, etc. Le gouvernement a utilisé cette loi pour faire passer en catimini une attaque majeure contre le droit de grève... sans aucun débat sur cette question.

L'article a été modifié par une autre loi relative à la délinquance, celle du 5 mars 2007 qui a élargi les cas de recours, sans plus de débat sur le droit de grève : *«En cas d'urgence, lorsque l'atteinte constatée ou prévisible au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publiques l'exige et que les moyens dont dispose le préfet ne permettent plus de poursuivre les objectifs pour lesquels il détient des pouvoirs de police, celui-ci peut, par arrêté motivé, pour toutes les communes du département ou plusieurs ou une seule d'entre elles, réquisitionner tout bien ou service, requérir toute personne nécessaire au fonctionnement de ce service ou à l'usage de ce bien et prescrire toute mesure utile jusqu'à ce que l'atteinte à l'ordre public ait pris fin ou que les conditions de son maintien soient assurées.»*

La première tentative d'utilisation du texte contre une grève de sages-femmes en 2003 s'était soldée par un échec juridique. Le Conseil d'État a estimé la réquisition illégale, le préfet ayant visé *«... l'ensemble des sages-femmes en vue de permettre la poursuite d'une activité complète d'accouchement du service obstétrique»*, elle portait donc une *«atteinte grave à la liberté fondamentale que constitue le droit de grève...»*

Prenant en compte ce jugement, aucune des ordonnances des tribunaux en 2010 n'a

autorisé une réquisition préfectorale instaurant un service normal au sein d'un établissement. Mais elles ont autorisé des réquisitions d'un nombre limité de salariés pour un service minimum justifié par *«les nécessités de l'ordre et de la sécurité publics»*. En quoi la pénurie prolongée due à la grève est-elle une atteinte à la sécurité publique et à l'ordre public, en quoi le préfet ne peut-il pas trouver d'autres solutions pour faire circuler les ambulances et les pompiers? On verra ce qu'en dira le Conseil d'État, mais dès lors qu'un secteur industriel, de transport, a la capacité de bloquer l'économie, le risque est grand de voir utiliser cette procédure de réquisition, qui enlève toute efficacité à la grève.

Le droit de grève n'est-il pas en train de subir une modification substantielle, dans le secteur privé?

Le patronat du secteur privé cherche en effet à trouver des parade, car les grèves un peu bloquantes peuvent rapidement coûter cher du fait de l'organisation de travail en flux tendu. Il y a ces réquisitions, mais aussi le recours au préavis, en essayant d'étendre la notion de service public. Ainsi les patrons des casinos ont essayé de faire reconnaître leur secteur comme service public pour y instaurer le préavis de cinq jours!

Il faut toujours voir l'évolution du droit de grève comme un des éléments de la lutte des classes. Si les réquisitions ont pu jouer à l'automne 2010 un rôle de déstabilisation de la grève dans les raffineries, n'est-ce pas parce qu'il y avait l'illusion que la grève totale d'un secteur bloquant l'économie, comme celle des cheminots en 1995, pouvait faire céder le gouvernement, sans grève générale ouvrant au moins une crise politique? N'y a-t-il pas là une limite à l'idée que c'est en faisant un seul blocage économique qu'une grève peut gagner?

#### COMMENT LE DROIT DE GRÈVE PEUT-IL ÉVOLUER ?

Il existe une dynamique qui prend en compte à la fois les formes des luttes ouvrières, les réactions des possédants et la relative autonomie des décisions des tribunaux, principale source juridique en la matière.

Les lois ont essayé de répondre en touchant les secteurs les plus actifs. Elles n'ont pas traité les formes principales de conflictualité de ces dernières années. Si le nombre de journées de grève diminue, la conflictualité s'exprime :

- dans les entreprises sous des formes plus diversifiées et moins frontales

(débrayages, pétitions, refus des heures supplémentaires, etc.), qui prennent en compte la diminution du nombre de très gros établissements et en même temps l'insertion dans des entreprises de très grande taille, pouvant faire face à des grèves isolées ;

- au niveau national par des journées d'action et de grandes manifestations à répétition, qui posent autant la question de la crise politique que la démarche de blocage de l'économie.

Alors, oui, il faut combattre tout ce qui peut limiter le droit grève, pour son extension, en supprimant les préavis, les réquisitions, le 30<sup>e</sup> pour les fonctionnaires. N'oublions jamais qu'il n'est pas de grande conquête des salariés qui ne soit le produit de grèves! □

À BAS LA GRÉVICULTURE !

# LE PATRONAT CONTRE LA GRÈVE

PAR HENRI CLÉMENT

*Si la question de la grève et des différentes formes de lutte des salariéEs fait l'objet de nombreux travaux, son pendant, c'est-à-dire les moyens déployés par le patronat pour combattre la grève, reste largement méconnu – tout du moins dans les champs médiatique et universitaire. Pourtant, pour les syndicalistes et plus largement pour tous les salariés, il s'agit d'une réalité quotidienne.*

**L**a grève reste l'objet du plus grand scandale pour le patronat, qui ne lésine ni sur les manipulations lexicales, ni sur les outrances verbales: «prise d'otages», «séquestration», «interdiction des grèves pendant les vacances»<sup>1</sup>. Mais la guerre qu'il livre contre toutes les formes de mobilisations collectives n'est pas qu'une affaire de mots. Dès 1845, le jeune Engels l'exprimait de façon percutante: «La concurrence qui oppose les travailleurs entre eux est l'aspect le plus néfaste pour les ouvriers dans la société actuelle, l'arme la plus acérée de la bourgeoisie contre les prolétaires. D'où l'effort des ouvriers pour abolir cette concurrence en formant des associations; d'où la rage de la bourgeoisie contre ces associations et son triomphe à chaque échec qu'elle leur fait subir.»<sup>2</sup>

## «VIOLENCE DES ÉCHANGES EN MILIEU TEMPÉRÉ»

Depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les organisations patronales qui se sont constituées et développées ont eu parmi leurs occupations principales la lutte contre le syndicalisme et la grève. Des grèves comme celles du Creusot et de Montceau-Mines à la fin des années 1890, ou encore le 1<sup>er</sup> Mai 1906 appelé par la CGT pour les huit heures, en déclenchant un véritable mouvement de panique parmi la bourgeoisie, va pousser le patronat à s'organiser et à prendre de premières mesures. C'est de cette période que date, par exemple, l'Union des industries métallurgiques et minières

(UIMM) et l'idée d'une confédération du patronat. Voici ce qu'écrit *Le Gaulois*, journal quotidien, le 18 mai 1906, sous le titre *Résistance des patrons contre les meneurs de grèves*: «Les exigences sans cesse croissantes de la Confédération générale du travail, les menées des révolutionnaires, les excitations des agitateurs de profession [...] devaient amener les grands industriels à se grouper, afin d'opposer une résistance énergique aux gréviculteurs dont le rôle néfastes ne s'est que trop affirmé ces derniers mois»<sup>3</sup>. Deux décisions importantes, parmi d'autres, plus conjoncturelles, sont prises lors de cette réunion des chambres patronales des industries mécaniques et de l'automobile: la mise en place d'une «caisse de défense contre les grèves» et la création d'une «commission chargée d'étudier la question d'une Confédération patronale du travail»<sup>4</sup>. Cette période est caractérisée par l'apparition des premiers syndicats jaunes, mais également par des répressions très violentes des mouvements de grève, jusqu'à l'envoi de l'armée. Grosso modo, la période qui court de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu des années 1970 peut être caractérisée, en reprenant l'expression de Marx au sujet de la définition de la journée de travail, comme «une guerre civile» de basse intensité, au sein des entreprises, qui a abouti à un ensemble d'acquis matériels et législatifs favorables aux classes laborieuses.

Si les attaques et la répression contre le mouvement ouvrier et les grèves ont connu des fortunes diverses en fonction de l'évolution du rapport de forces, c'est à partir du milieu des années 1970 qu'elles vont être théorisées et mises en oeuvre de façon différenciée mais systématique. La grève générale ouvrière de 1968 a profondément marqué le patronat, qui va saisir l'occasion de la crise causée par le choc pétrolier pour lancer une offensive de grande ampleur dont les objectifs principaux sont: «le retour à une économie de marché "pure et dure", une plus grande flexibilité dans l'utilisation de la main-d'œuvre, une certaine déréglementation sociale, la marginalisation des organisations syndicales et une individualisation des politiques salariales»<sup>5</sup>.

Cette nouvelle orientation accorde une place grandissante au management et au bourrage de crâne, et met au rencard un certain nombre de vieilles méthodes. C'est l'époque où l'on passe du «directeur du personnel» à celui de «directeur des ressources humaines»<sup>6</sup>. Le patronat invente ou importe alors les modes d'encadrement que nous connaissons aujourd'hui, qui s'organisent autour de trois axes: la désinformation, la division et la sanction.

Une usine en particulier va être, à partir de 1967, le véritable laboratoire de ces méthodes: l'usine Aérospatiale de Marignane. Son directeur, Fernand Carayon, va y tester une organisation scientifique du travail particulièrement élaborée. L'usine est découpée en «îlots» de 250 ouvriers maximum, l'encadrement intermédiaire renouvelé à 80%, les militants syndicaux sont regroupés à «la mine de sel» (surnom d'un des ateliers), la direction met en place un syndicat maison... Surtout, elle organise l'encadrement des salariés, non plus sur une base professionnelle, mais sur une base «politique», en formant la maîtrise à identifier les récalcitrants et les meneurs. Un rapport, publié sur ce point est édifiant: «La direction humaine du travail a été



1. Cette proposition choc a été formulée fin juillet 2011 par Lionel Luca, député UMP et cofondateur de la Droite Populaire.  
2. Friedrich Engels, La situation des classes laborieuses en Angleterre, cité in K. Marx, F. Engels, Le Syndicalisme, tome 1, Maspero, 1972, p. 20. C'est un tel cri de triomphe qui a retenti, en 2008, par la bouche de Sarkozy: «Désormais, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit».  
3. L'ensemble de l'article est accessible sur le site de la Bibliothèque nationale de France: [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr). Pour des éléments complémentaires, voir Émile Pouget, L'action directe, Agone, 2010, note II p. 267 et note I p. 268 qui m'ont mis sur cette piste.  
4. Des décisions appelées à un bel avenir: il suffit de se souvenir de l'affaire des caisses noires de l'UIMM, qui a occasionné un grand déballage au sein du Medef. Sur cette question, voir par exemple Benoît Collombat, David Servenay, Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours, La Découverte, 2009, p. 214 et p. 652.  
5. Pierre Morville, Les nouvelles politiques sociales du patronat, coll Repères, La Découverte, 1985. Ce petit ouvrage très utile, mais épuisé, n'a fait l'objet d'aucune actualisation ou réédition pour le moment.  
6. Sur cet aspect, voir l'entretien avec Gérard Mordillat: <http://www.contretemps.eu/interviews/roman-est-dernier-espace-libert%C3%A9-entretien-g%C3%A9rard-mordillat>



complétée par un système subtil de pression venant de la hiérarchie pour l'adhésion au syndicat maison : discrimination, persécution, culpabilisation, menace sur l'emploi et le salaire, chantage sur des points sensibles de la vie affective [d'après des informations recueillies sur les relations familiales]». À l'usine de Marignane, en quelques années, la CGT est passée de 66% à 33%, et quatorze ans se sont écoulés sans grève.

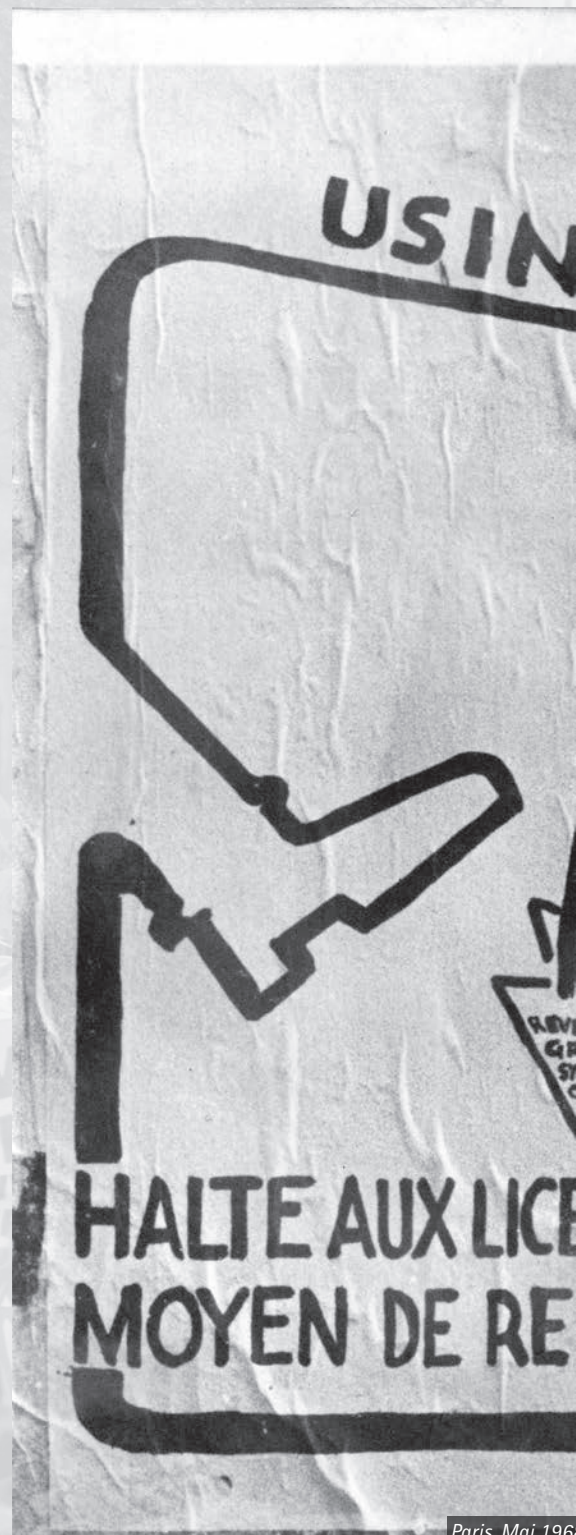
Toutes ces méthodes font aujourd'hui partie intégrante du management des grandes entreprises. On y apprend à connaître les institutions représentatives du personnel et à gérer le conflit social, à travers de multiples ateliers et séminaires de motivation<sup>8</sup>. Ces stages, à destination des équipes patronales, sont parfois animés par des syndicalistes<sup>9</sup>. Les cadres y apprennent les « bonnes attitudes » à adopter en face d'unE éluE ou d'un débrayage. On met en place une véritable propagande sur papier glacé. Lorsqu'une assemblée générale se prépare, tous les cadres du magasin ou de l'usine sont appelés par la direction et ont droit à un « briefing ». Si l'AG est appelée pour 10 heures, tous les chefs sortiront à 9h45 et quadrilleront l'espace, ciblant les salariéEs les plus vulnérables. CertainEs peuvent aller, par exemple, jusqu'à rappeler – à bon entendeur... – que les demandes de congés ne sont pas validées. Le répertoire est assez fourni. Et si cette AG débouche sur un piquet devant un autre magasin de l'enseigne, les responsables sécurité de chaque magasin seront envoyés sur place prendre des photos et identifier les salariéEs, conduisant, à la reprise, à un entretien, plus ou moins informel<sup>10</sup>.

Parfois, quand l'envie de se faire bien voir le dispute à la stupidité, on fiche l'ensemble des salariés, en fonction de leur adhésion à la politique d'entreprise, avec le maximum d'informations sensibles permettant de faire pression si nécessaire (deux affaires ont révélé la permanence de ces pratiques, chez Alstom en 1999, et dans l'usine Renault, du Mans, en 2000). Pour établir de tels fichiers, les entreprises ont développé ces dernières années une véritable activité d'espionnage, que de nombreux scandales dans la grande distribution ont porté à la connaissance du public. Il s'agit de méthodes de harcèlement moral, qui détruisent psychologiquement les salariéEs, pouvant les pousser jusqu'au suicide<sup>11</sup>. L'ensemble du système – et nous

n'en avons ici présenté qu'une petite partie – est terriblement efficace car il articule un niveau stratégique (orientation et propagande assurées par le Medef) avec différents échelons tactiques (branche, firme, établissement...) où il est laissé beaucoup d'autonomie : si unE chef accroche la tête d'unE syndicaliste à son tableau de chasse, tant mieux ; s'il se prend les pieds dans le tapis, il servira de fusible. Tout ceci participe de l'invisibilisation du patronat et de la violence qu'il pratique quotidiennement.

### UNE RÉALITÉ MÉCONNUE ?

Il est frappant de constater à quel point cette dimension des représailles est absente de la plupart des ouvrages et travaux universitaires traitant du syndicalisme et partant, des mouvements grévistes. Dans un de ses livres, Jean-Marie Pernot, considéré aujourd'hui comme l'un des experts des questions syndicales, écrit : « [...] pourquoi adhérer à un syndicat alors que les raisons de ne pas le faire sont si nombreuses ? Pourquoi être membre lorsque l'emploi n'en dépend pas (sinon négativement, par le risque encouru auprès de l'employeur) »<sup>12</sup>. Dans un autre ouvrage, rédigé avec Guy Groux, nous retrouvons la même idée : « L'action collective peut comporter des coûts bien réels et produire des effets nocifs ou non souhaités. Les gains escomptés ne sont jamais garantis et la mobilisation peut impliquer des risques élevés : licenciement ou représailles »<sup>13</sup>. Dans les deux cas, le lecteur sera bien en peine de savoir ce que sont ces représailles. Sitôt mentionnées, elles disparaissent de l'analyse ou bien sont ramenées, quand elles sont traitées, à la seule dimension des représailles antisyndicales. C'est de cette façon que Luc Boltanski et Ève Chiapello abordent le problème dans *Le nouvel esprit du capitalisme* : « La plupart des travaux sur la désyndicalisation ne font pas de la répression antisyndicale une cause essentielle du phénomène, sans doute parce qu'elle a toujours existé sans qu'on observe conjointement une désyndicalisation de cette ampleur, mais peut-être aussi parce qu'on manque d'informations sur la part qu'il conviendrait d'attribuer à ces pratiques »<sup>14</sup>. Dans les pages qui suivent, les auteurs donnent quelques exemples de cette répression antisyndicale, qui est la pierre de touche de toutes les politiques antigréves. Hormis de rares exceptions, les politiques patronales, pudiquement baptisées « politiques sociales », ne font donc l'objet d'aucune étude ni



Paris, Mai 1968

d'aucune analyse. Surtout, cette situation constitue un vide considérable en ce qui concerne recherches et élaborations. Le plus souvent, on étudie de façon séparée les champs syndical et patronal, ce qui empêche une compréhension dynamique de la réalité.

L'une des explications tient, plus qu'au manque d'informations mis en avant par Boltanski et Chiapello, à l'absence



Mai 1968 Affiches - Photothèque Rouge/Jean-Pierre Deshayes

d'enquête précise et quantifiée. Car d'une certaine façon, les informations existent: les journaux se font de temps en temps l'écho de ces affaires. Et les exemples, racontés par les syndicalistes, abondent, si tant est que l'on se donne la peine de les collecter et de les synthétiser. La difficulté tient aux preuves qu'il faut pouvoir avancer. Par définition, ces pratiques patronales sont dissimulées, souterraines et leurs

agents ne s'en vantent pas (il est surprenant de constater le niveau d'adhésion de l'encadrement à ces pratiques). Pourtant, la quantité des témoignages pourrait en partie contourner le problème, ajoutée à une compilation des moyens humains, matériels et financiers consacrés à cette lutte quotidienne (journaux d'entreprise, DRH, formations...).

### DÉMASQUER LE PATRONAT POUR MIEUX LE COMBATTRE!

De premiers éléments, épars, permettent de saisir la réalité du phénomène: le rapport mentionné plus haut au sujet d'Aérospatiale, mais également deux enquêtes d'opinion réalisées par la Sofres en 2005 et 2008<sup>15</sup>, pour l'association Dialogues<sup>16</sup>. On y retrouve les questions habituelles autour de la division et de la concurrence syndicales, des services aux syndiqués, etc. Mais le résultat le plus intéressant concerne la question suivante: «*Pourquoi les salariés français ne se syndiquent pas plus?*» En 2005, 36% des personnes interrogées mettent en avant «la peur des représailles», ce chiffre montant à 40% pour les personnes travaillant dans le privé. Deux ans et demi plus tard, à la même question, elles sont 41%, et 50% chez les ouvriers. Cette raison est, selon les personnes interrogées, la première explication à la faiblesse de la syndicalisation. Il est intéressant de noter l'augmentation de cinq points en l'espace de deux ans, ce qui semble confirmer les éléments relevés au cours des enquêtes Réponse concernant une «*augmentation nette des sanctions individuelles décidées par les direction: 72% des DRH ou directeurs interrogés déclarent ainsi que des salariés de leur établissement ont été sanctionnés en 2004 alors qu'ils n'étaient que 66% en 1998*»<sup>17</sup>. Pudiquement, nos auteurs expliquent que «*les différents types de pression exercés par la hiérarchie peuvent prendre des formes moins codifiées, tout en étant efficaces pour contrer des attitudes ou des comportements jugés socialement inacceptables au regard des normes posées au sein de l'entreprise*»<sup>18</sup>. On voit bien comment le patronat s'efforce de dresser un véritable cordon sanitaire autour des structures syndicales qu'il juge «dangereuses», d'autant que les chiffres démontrent une nette corrélation entre une activité syndicale dynamique et le niveau des conflits. Mais cela prouve également que l'on ne saurait se contenter de dénoncer les représailles antisyndicales, qui ne sont que la face émergée de l'iceberg!

Mettre à jour les méthodes patronales constitue un enjeu important car le silence entourant ces pratiques fragilise les équipes militantes et au-delà, l'ensemble des salariés. Bon nombre de syndicalistes ne sont tout simplement pas préparés aux pressions qu'ils vont subir quotidiennement. Le choc est d'autant plus rude que le discours dominant valorise le «dialogue social» et le «partenariat». Connaître les pratiques patronales et leurs méthodes de harcèlement quotidien, c'est se donner les moyens d'anticiper les chocs et d'élaborer une stratégie victorieuse. Ce sera non seulement une victoire, mais une véritable œuvre de salubrité publique! □

7. Science Et Avenir, n° 656, octobre 2001, La science du harcèlement: l'arme psychologique, outil politique du management, par Leslie Varenne. Merci à François Ruffin, qui m'a communiqué cet article.

8. Par exemple, sur le site Lamy Formation, ce module: «Gérer vos relations avec les délégués du personnel et les délégués syndicaux», dont la cinquième partie du programme propose: «Décoder les stratégies d'acteurs: l'identification des freins et des leviers à l'instauration d'un dialogue social de qualité; les zones de pouvoir, stratégies d'alliance ou d'opposition, rapports d'autorité, conflits latents, enjeux; l'ajustement de ses propres moyens et stratégies». Le patronat a l'art de l'euphémisme!

9. Erwan Seznec, Syndicats, grands discours et petites combines, coll. Les Docs, Hachette, 2006, p. 72.

10. Toutes ces pratiques, et bien plus encore, ont été mises en œuvre lors du conflit d'avril-mai 2007 à la Fnac Paris.

11. Régis Sérange, Flic de supermarché, J.-C Gawsewitch, 2006. L'auteur décrit bien de l'intérieur toutes ces pratiques.

12. Jean-Marie Pernot, Syndicats: lendemains de crise?, Folio Actuel, Gallimard, 2005, p. 309.

13. Guy Groux, Jean-Marie Pernot, La grève, coll. Contester, Presses de Sciences Po, 2008, p. 70.

14. Luc Boltanski, Ève Chiapello, Le nouvel esprit du capitalisme, coll Tel, Gallimard, 2011, p.386.

15. Ces deux enquêtes peuvent être consultées sur internet: [www.tns-sofres.com/\\_assets/files/260608\\_syndicats.pdf](http://www.tns-sofres.com/_assets/files/260608_syndicats.pdf)

16. Selon la présentation sur son site internet, «l'équipe fondatrice de Dialogues composée de dirigeants d'entreprises, de syndicalistes et d'experts en relations sociales pense qu'il est nécessaire d'avoir un espace de dialogue commun, libre et anticipateur.» [www.dialogues.asso.fr/index.php?page=qui\\_sommes\\_nous](http://www.dialogues.asso.fr/index.php?page=qui_sommes_nous)

17. S. Bérout, J.-M. Denis, G. Desage, B. Giraud, J. Péjisse, La lutte continue?, Le Croquant, 2008, p.72.

18. idem

LEXIQUE

# SUR QUELQUES NOTIONS ET INTERPRÉTATIONS

PAR JEAN-PHILIPPE DIVÈS

*Du débrayage de quelques minutes jusqu'au mouvement capable de paralyser une ville, une branche professionnelle ou un pays, les travailleurs utilisent une infinité de formes de grève. À chaque fois, le choix de ces moyens est déterminé par un ensemble de facteurs qui, de façon plus ou moins immédiate, plus ou moins directe, ont tous à voir avec la question des rapports de forces.*

**O**n peut citer, parmi les facteurs qui influent sur les formes de grèves utilisées, les conditions de la production et de l'organisation du travail, le niveau de conscience et d'organisation des salariés, la nature et la qualité de la direction dont ils disposent pour leur lutte, ou encore la législation en vigueur sur les conflits du travail. On trouve sur Internet diverses propositions de «lexique» définissant les différents types de grève (d'avertissement, tournante, surprise, sauvage, de solidarité, avec piquets de grève, avec occupation...), auxquelles le lecteur intéressé pourra se référer.<sup>1</sup> Cette contribution se centrera sur certaines de ces notions, qui sont actuellement en discussion dans les secteurs militants.

## GRÈVE DÉFENSIVE OU OFFENSIVE ?

Une question qui revient de façon récurrente est celle de savoir si un mouvement déterminé a un caractère «offensif» ou «défensif». L'acception convenue est qu'une grève offensive vise à gagner quelque chose (par rapport à la situation actuelle ou juste antérieure), tandis que la grève défensive se déclenche en réaction à une attaque contre des acquis. Dans cet ordre d'idées, lutter contre un plan de licenciements ou de fermeture relèverait davantage de l'aspect défensif, alors qu'exiger une augmentation des salaires, ou bien des embauches, est considéré comme ayant un caractère plus offensif. De même est-il plus «offensif» de se battre pour empêcher des licenciements que de seulement revendiquer des indemnités.

Mais un tel critère est-il vraiment opérant, ou en tout cas, l'est-il en toutes circonstances? Rien n'est moins sûr. De ce point de vue, il peut être utile de se rappeler cette appréciation que formulait Léon Trotsky à l'orée des années 1930, dans une polémique qui l'opposait alors aux dirigeants staliniens français du PCF et de la CGTU : «Même

*en ce qui concerne le front purement économique, on ne peut pas parler comme le font Monmousseau et Cie du caractère offensif de la lutte. Ils fondent cette formule sur le fait qu'un important pourcentage de grèves a lieu au nom de l'augmentation des salaires. Ces chefs profonds oublient que cette revendication est imposée aux ouvriers, d'une part par la hausse des prix des produits vitaux, d'autre part par le renforcement de l'exploitation physiologique de l'ouvrier consécutif aux nouvelles méthodes industrielles (rationalisation). L'ouvrier est obligé de revendiquer une augmentation de salaire afin de défendre son niveau de vie d'hier. Ces grèves ne peuvent avoir un caractère offensif que du point de vue de la comptabilité capitaliste. Du point de vue de la politique syndicale, elles revêtent un caractère strictement défensif» (Qu'est-ce que la radicalisation des masses?, 18 décembre 1929).*

Parfois, ce sont les formes de lutte qui sont mises en avant : plus elles sont combatives, plus la grève a un caractère offensif. Mais depuis notamment l'expérience du conflit de Cellatex en 2000 (quand les salariés de cette usine classée «Seveso» menaçaient de la faire sauter, quitte à provoquer de graves dommages écologiques, expérience ayant depuis fait école auprès de salariés d'autres entreprises), on a vu que des méthodes très radicales peuvent exprimer avant tout une situation et un sentiment de désespoir qui ne sont pas nécessairement propices au développement des luttes et de la conscience. Ajoutons que l'apparition de formes d'auto-organisation (comités de grève, coordinations) n'est pas non plus un gage absolu, en toutes circonstances, d'avancée du niveau de conscience; du moins, les évolutions sur ce plan peuvent être contradictoires, avec des éléments positifs et d'autres qui le sont moins. Comme des mouvements importants (conducteurs de trains, infirmières) l'avaient montré en France au cours des années 1980,

de tels processus peuvent ainsi accompagner et même exprimer en partie des traits corporatistes, limitant les dynamiques d'unité et d'extension des luttes.

En réalité, le caractère offensif ou défensif d'une grève s'apprécie autant en fonction de sa dynamique interne que de la situation et de la dynamique générales des luttes. Une grève s'inscrivant dans le cadre d'une vague de luttes au cours de laquelle la classe des travailleurs reprend confiance en ses forces, en sa capacité à améliorer sa situation par l'action collective, acquiert inévitablement des traits offensifs.

Ce n'est certes pas le cas actuellement en France (sauf dans le cadre d'expériences limitées), ni dans la grande majorité des pays. La période reste marquée avant tout par l'offensive du capital, tandis que la crise persistante de la perspective socialiste, de la perception a une échelle de masse qu'il est possible de construire une nouvelle société débarrassée de l'exploitation, continue de brider les forces du monde du travail. Sommes-nous de ce point de vue devant un début de changement? La suite des événements dira si les grèves sectorielles et régionales ayant précédé (et précipité) en Tunisie la chute du régime de Ben Ali, ou encore celles qui en ce moment secouent la Grèce presque sans interruption, annoncent une nouvelle tonalité.

## GRÈVE RECONDUCTIBLE, INTERPROFESSIONNELLE, ILLIMITÉE, GÉNÉRALE...

À partir de l'expérience des dernières années, en particulier celle des trois grands mouvements (1995, 2003, 2010) de grèves et manifestations de contestation des contre-réformes des retraites et de la Sécurité sociale, un débat se mène autour de ces différentes notions. Parfois, on les oppose entre



elles. Ainsi, la grève reconductible (par l'assemblée générale des grévistes, quotidienne ou à échéance de quelques jours) pourrait s'avérer contradictoire avec la grève générale jusqu'à satisfaction («illimitée»): les grévistes qui reconduisent leur mouvement se déterminant au niveau de chaque site ou établissement, le risque existe en effet de diviser et affaiblir le mouvement si certains décident de le poursuivre alors que d'autres le suspendent ou l'arrêtent. De même, il est souvent signalé que la grève «interprofessionnelle», associant plusieurs branches ou corporations dont chacune conserve une dynamique autonome voire indépendante, n'est pas la grève «générale» qui met en mouvement tous les salariés par-delà les secteurs et les branches.

En elles-mêmes, de telles oppositions ont cependant un caractère assez artificiel. Face à des plans portés par un gouvernement et un patronat déterminés, un mouvement d'ensemble, le plus général possible et donc le plus à même de paralyser l'économie capitaliste, est évidemment nécessaire afin de gagner. Mais cet impératif ne saurait annuler la nécessité démocratique que les salariés eux-mêmes décident collectivement de leur lutte au plus près du terrain. Et rien n'impose non plus que le caractère interprofessionnel d'une grève prolongée empêche son extension et sa généralisation aux secteurs non encore engagés. Selon les circonstances, une grève puissante et susceptible de gagner

peut être totale ou plus partielle, générale ou «seulement» interprofessionnelle, tandis que ses modalités de reconduction peuvent également varier.

Le processus de la «grève de masse», analysé pour la première fois par Rosa Luxemburg à l'occasion de la première révolution russe de 1905, et qui a connu depuis de nombreuses autres expressions (par exemple le «Mai rampant» italien, ou divers grands mouvements dans des pays d'Amérique latine), présente en réalité des traits assez semblables à ceux de la grève générale. Une succession dans la durée de grèves locales, régionales, sectorielles voire nationales, accompagnées d'autres formes de confrontation, marque nécessairement une situation de type révolutionnaire ou pré-révolutionnaire. Il faut s'abstraire de cette vision de «la» grève générale débouchant sur la prise du pouvoir à travers des comités de grève se transformant en conseils ouvriers, idée «pure» qui ne s'est jamais concrétisée nulle part. Mais il est vrai qu'en France, sans doute du fait des expériences historiques de 1936 et de 1968, et peut-être aussi de réminiscences d'une ancienne tradition syndicaliste-révolutionnaire, la grève générale suscite un imaginaire confinant au mythe.

Le problème essentiel est tout autre. En particulier lors des mouvements de 2003 et 2010, il est apparu qu'une des questions

principales est celle de la direction du mouvement, c'est-à-dire – euphémisme – celui de sa faiblesse; elle-même évidemment liée, quoique sans rapport direct de cause à effet, aux faiblesses du niveau de conscience des travailleurs et au recul des capacités organisationnelles, sur le terrain, enregistré ces dernières années sous les attaques conjuguées du patronat et du gouvernement.

La politique menée par les principales directions syndicales, dans la lignée de la tactique des dites «journées d'action» inaugurée dans la seconde moitié des années 1970, reste un obstacle décisif et pour l'heure non surmonté. C'est cette politique concrète, plus généralement l'absence de perspectives indépendantes, voire de toute perspective, que les bureaucraties syndicales fomentent, qui interdisent ou, dans le meilleur des cas, limitent les victoires (1995). Le choix de telle ou telle forme de grève est naturellement lié à cette politique, mais ne saurait en lui-même être déterminant. □

1. Entre autres : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Grève#Typologie>, <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/revues/root/20/cohen.pdf>, <http://infogreve.fr/?p=208>, <http://www.syndicalisme.wikibis.com/greve.php...>

Manifestation interpro du 29 janvier 2009 à Bordeaux - Photothèque Rouge/Meno



**U**ne grève bien particulière a démarré il y a deux ans, en octobre 2009. Particulière par sa durée de neuf mois. Particulière par le nombre des grévistes, plus de 6000. Particulière parce que ceux qui l'ont menée sont parmi les plus exploités du pays, sur les chantiers du bâtiment, dans les cuisines des restaurants, les arrière-chambres des grands hôtels, les ateliers plus ou moins clandestins de confection. Bien particulière, aussi et surtout, parce que ces travailleurs, avec des CDI, des CDD ou des contrats d'intérim, étaient tous des sans-papiers : travaillant en France depuis souvent cinq à dix ans, avec bulletins de salaire, feuilles d'impôts, quittances de loyer et affiliation à la Sécu sauf pour ceux étant totalement « au noir », mais privés de titre de séjour et livrés de ce fait au cache-cache avec la police et surtout au maintien dans des emplois de manœuvres, dans des conditions peu propices à la résistance aux pressions patronales. Lutter pour leur régularisation, c'était le passage obligé pour être des travailleurs comme les autres, dans une situation meilleure pour contrer l'exploitation.

Si cette grève n'a été suivie « que » par 6000 travailleuses et travailleurs sans papiers de la région parisienne et de quelques départements autour, elle voulait d'abord soulever un coin du voile sur un système rôdé dans l'intérêt du patronat, avec soutien hypocrite de l'État, qui fait que le pays compte probablement 300000 à 400000 travailleurs sans papiers (évaluations officielles). Des fantômes aux yeux de la loi, mais des individus en chair et en os pour les profits patronaux. Ce contre quoi ces 6000 ont osé une grève, recouru à l'arme privilégiée des travailleurs. Une façon de dire qu'eux-mêmes et la grande majorité des sans-papiers sont des travailleuses et des travailleurs exploités et que cette surexploitation doit être combattue car néfaste à l'ensemble des travailleurs du pays. Il est fréquent d'entendre que seuls les salariés un peu protégés pourraient encore faire grève, ceux des services publics par exemple, plutôt que ceux du privé. La preuve a été donnée avec cette révolte de salariés du bâtiment, du nettoyage, de la restauration ou de l'aide à la personne, dont un bon tiers d'intérimaires, venus d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb ou de Chine, que la grève reste l'arme de tous les travailleurs.

Certes ce conflit (mais ce n'est malheureusement pas le seul) n'a abouti qu'à une

# TRAVAILLEURS SANS PA

demi-victoire. Le gouvernement auquel les grévistes demandaient un texte fixant des modalités de régularisation claires et de portée générale, mettant un terme à l'arbitraire des préfectures, a concédé à la fin juin 2010 une circulaire enrichie d'additifs, au terme de neuf mois de grève et de longues discussions avec les syndicats qui négociaient pour les grévistes (surtout CGT et Solidaires). Mais l'engagement n'a pas été tenu. Quelque 4000 dossiers ont été déposés à la fin de l'été 2010, travail titanesque réalisé pour l'essentiel par les grévistes eux-mêmes, conformément aux nouvelles règles imposées par la grève. Mais les régularisations ne sont pas arrivées dans les délais promis. Elles ne finissent pas, en fait, de s'étaler dans le temps et de se borner à des renouvellements de récépissés provisoires, au lieu de la délivrance des cartes attendues (quelques centaines de cartes de

séjour d'un an délivrées à ce jour, qui arrivent au compte-gouttes chaque semaine). D'où des trésors d'énergie déployés jusqu'à aujourd'hui par les anciens grévistes, souvent collectivement pour ceux qui réussissent à rester organisés, en particulier dans l'intérim, pour arracher leurs droits. Le contexte politique accroît les difficultés. Le gouvernement accentue depuis des mois ses postures anti-immigrés. Rappelons Claude Guéant prétendant que la France n'aurait pas besoin de maçons et plongeurs étrangers ! Des mensonges mais surtout de l'hypocrisie. Car bien évidemment, le patronat français, grandes firmes du bâtiment ou grandes enseignes de la confection entre autres, a besoin de travailleurs étrangers, avec ou sans papiers, qu'il exploite indirectement mais lucrativement par un système sophistiqué de sous-traitance. Dans le bâtiment, mais aussi dans le nettoyage, dans le



# PAPIERS EN GRÈVE

PAR MICHELLE VERDIER

nucléaire ou dans... les ministères ! Et voilà pourquoi des travailleurs sans papiers ne seraient ni régularisables ni... expulsables : pas question d'enlever au patronat sa poule aux œufs d'or !

Ce sont donc quelque 6000 travailleuses et travailleurs qui se sont lancés dans la grève, le 12 octobre 2009, non pas cette fois à la seule initiative de la CGT et de Droits Devant !! comme lors des premières grèves de 2008, mais à l'initiative de onze organisations (cinq syndicats -CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa -, et six associations -Cimade, Ligue des droits de l'homme, RESF, Femmes égalité, Autremonde, Droits Devant !!). Bref un front des Onze qui, par-delà les difficultés, est resté solidaire. C'est pour une simple raison de commodité que les initiateurs du mouvement ont invité les grévistes à s'organiser par grands secteurs ayant chacun ses propres piquets et

sous-piquets : bâtiment, nettoyage, restauration, aide à la personne, intérim. Dans le secteur de l'intérim, les 1500 grévistes se sont organisés, avec l'aide de militants de la Fraction l'Étincelle, ont tenu des assemblées et un comité de grève quotidien, ont discuté et décidé ensemble des orientations comme des multiples problèmes et efforts d'une lutte qui fut riche en péripéties, interventions collectives, coups de fatigue comme grands moments de victoire et solidarité. L'organisation vivante et démocratique de l'intérim a contribué au dynamisme de l'ensemble<sup>1</sup>.

Cela dit, par-delà les critiques qui peuvent être faites à ceux qui ont dirigé le mouvement, les Onze au premier rang desquels des responsables de la confédération CGT -Raymond Chauveau et Francine Blanche-, syndicalistes radicaux mais

ne cherchant pas, ou peu, à faire que les travailleurs s'organisent eux-mêmes, il faut leur reconnaître le mérite d'avoir osé et assumé pareil conflit de classe. Et le mérite aussi d'avoir organisé à leur façon les grévistes. Régulièrement au siège de la CGT à Montreuil des assemblées de délégués étaient convoquées, largement ouvertes aux grévistes actifs, impressionnantes par leur nombre et l'intensité de leurs débats. De 300 à 500 grévistes s'y retrouvaient tous les quinze jours ou trois semaines. Ces assemblées discutaient, parfois âprement car le mouvement a rencontré bien des difficultés, mais ce sont en dernier recours les Onze qui décidaient, dans leurs réunions hebdomadaires auxquelles n'étaient associés que quelques grévistes. De même que seuls des représentants syndicaux, à l'exclusion de représentants de grévistes eux-mêmes, négociaient pour le mouvement auprès d'instances patronales ou gouvernementales. Les intérimaires se sont distingués et ont pu, dans leur domaine et à leur propre niveau si ce n'est à celui de l'ensemble du mouvement, décider et organiser bien des choses, entre autres des délégations massives et efficaces auprès des centaines de patrons auxquels il leur a fallu arracher une promesse d'embauche nécessaire à la régularisation ultérieure. Ils ont également organisé les collectes nécessaires à la vie de leur grève, notamment en allant à la rencontre d'autres travailleurs, de grandes entreprises.

Une grève inédite, restée pourtant isolée, comme beaucoup d'autres aujourd'hui. Une partie des militants syndicaux et travailleurs « ordinaires » ont néanmoins touché du doigt à cette occasion que les travailleurs immigrés étaient partie intégrante de la classe ouvrière, que la formule n'était pas un simple slogan propagandiste. Des camarades immigrés, parmi les plus durement exploités parce que sans papiers, en ont asséné à nouveau une sacrée preuve, par leur grève. □

Creil, le 23 septembre 2010. Manifestation contre la réforme des retraites. © Photothèque Rouge/GP



1. Elle est relatée dans une brochure récente de 60 pages, « 2009-2011 - La grève des travailleuses et travailleurs sans papiers, du côté des intérimaires » (supplément à Convergences Révolutionnaires N°76, revue de la Fraction l'Étincelle).

Voir aussi le livre On bosse ici ! On reste ici... cf p.34

# LA GRÈVE GÉNÉRALE BELGE DE 1960-1961

PAR GUY VAN SINOY<sup>1</sup>

**E**n décembre 1960, face à un projet de loi d'austérité (appelée «Loi unique») imposé par un gouvernement de droite homogène, un million de travailleurs de Belgique sont partis spontanément en grève. La grève a duré quatre semaines et, dans le sud du pays (Wallonie), les forces de l'ordre ne contrôlaient plus tout à fait le territoire car les nombreux barrages de grévistes arrêtaient les voitures circulant sans le laissez-passer délivré par la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB, syndicat socialiste). Les manifestations de masse ont parfois donné lieu à de violents affrontements avec les gendarmes qui ont tiré et tué des ouvriers. Des milliers d'actes de sabotage ont aussi été enregistrés (lignes électriques coupées, béton coulé dans les rails de tramway, aiguillages bloqués, wagons renversés, routes coupées).

## LA BELGIQUE CAPITALISTE

Dès le début du capitalisme, le sud de la Belgique, la Wallonie (francophone) a connu un développement industriel rapide: charbonnages, sidérurgie, fabrications métalliques, construction de matériel roulant, verreries alors que le développement du nord du pays, la Flandre (néerlandophone), stagnait. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un mouvement ouvrier socialiste s'est solidement implanté, de façon hégémonique, en Wallonie. Le Nord, peu industrialisé en dehors des grandes villes (Anvers, Gand), est resté fortement sous l'influence du clergé catholique.

Les mineurs wallons ont constitué l'élément le plus avancé de la classe ouvrière dans la période de l'entre-deux-guerres car ils étaient capables de partir en grève spontanée et d'entraîner le reste de la classe ouvrière dans leur sillage. Après 1945, ce sont plutôt les métallurgistes qui ont joué le rôle de locomotive des luttes sociales. Le leader syndical des métallurgistes wallons, André Renard, jouissait d'un grand prestige auprès des travailleurs notamment pour avoir organisé

un syndicat clandestin à Liège pendant la Seconde Guerre mondiale.

En 1954 et en 1956, la FGTB a tenu deux congrès d'orientation qui ont adopté un Programme de réformes de structures (planification économique, contrôle des banques et des groupes financiers, nationalisation de l'énergie, projet de médecine gratuite). Ce programme comprenant à la fois des réformes et quelques mesures anticapitalistes apparaissait indispensable aux yeux de l'aile syndicale renardiste pour faire face au début du déclin économique de la Wallonie où les grands groupes financiers investissaient peu. Mais ce Programme de réformes de structures, expliqué aux ouvriers lors d'assemblées générales dans les usines, avait contribué à donner une perspective politique à une avant-garde ouvrière composée de plusieurs milliers de travailleurs. Pour rompre son isolement, le petit groupe de militants trotskistes de Belgique était entré clandestinement dans le Parti socialiste (PSB) au début des années 1950. Plusieurs de ses militants (Émile Van Ceulen, Georges Dobbeleer) allaient rapidement jouer un rôle important dans son organisation de jeunesse, les Jeunes Gardes socialistes (campagnes contre l'Otan, marches anti-atombiques...). Lancé en 1956, l'hebdomadaire *La Gauche*, animé notamment par Ernest Mandel et le syndicaliste de gauche, Jacques Yerna, allait devenir le haut-parleur de l'aile gauche du PSB<sup>2</sup>.

## L'ORAGE S'ANNONCE

En 1958, le PSB perd les élections et la Belgique se trouve pourvue d'un gouvernement de droite (catholiques-libéraux), dirigé par Gaston Eyskens. À l'annonce du projet de Loi unique (un programme d'austérité qui touchait principalement les agents de la fonction publique), la direction droitiste du Parti socialiste fit le calcul naïf suivant: organisons une campagne de dénonciation de cette loi d'austérité, de manière à faire tomber le gouvernement, ensuite nous ferons de «bonnes» élections. Le PSB se lança donc dans une campagne d'agitation - sous la forme de meetings publics de masse - contre le projet de Loi unique et en faveur

du Programme de réformes de structures. Pour une partie importante de la classe ouvrière, la radicalisation du programme de la FGTB et la campagne d'agitation du PSB, combinées avec le Programme de réformes de structures était le signe «*qu'il fallait y aller car les dirigeants donnaient le feu vert*».

## LA GRÈVE ÉCLATE SPONTANÉMENT ET S'ÉTEND...

Au congrès de la FGTB du 16 décembre 1960, André Renard propose une grève générale de 24 heures, mais il est battu d'une courte majorité par l'aile droite du syndicat qui avance la promesse d'une vague journée d'action à une date encore à déterminer. Mais la centrale de la FGTB qui regroupait les fonctionnaires des municipalités (CGSP-communales) décide néanmoins de partir en grève. Le 20 décembre, les agents des services communaux partent donc en grève avec succès. À Anvers, le personnel communal qui contrôle les écluses paralyse le port. Et les dockers se mettent en grève à leur tour. Le même jour, aux Ateliers de construction électrique de Charleroi (ACEC), où la délégation syndicale est dirigée par le militant communiste Robert Dussart, la grève est totale: 10000 travailleurs quittent les ateliers et forment un cortège pour aller faire débrayer les autres usines. À Liège, la grève démarre spontanément dans les aciéries malgré l'opposition des cadres syndicaux renardistes qui entendent faire respecter le vote du congrès du 16 décembre. Pendant 24 heures, Renard hésite, puis comprenant qu'il ne pourra pas s'opposer à la grève qui s'étend, il la reconnaît et appelle à constituer une coordination des régionales FGTB, afin d'avoir sous la main un instrument pour contrôler le mouvement impétueux. Après les dockers, les cheminots partent en grève, plusieurs régionales FGTB proclament la grève générale, de même que la Centrale générale des services publics (CGSP). Le 23 décembre, la grève est quasi générale en Wallonie où les travailleurs affiliés à la centrale des syndicats chrétiens (CSC), minoritaires dans le sud du pays, suivent le mouvement.

À Bruxelles, la situation est plus mitigée. Les métallos et les travailleurs du secteur

1. Militant de la Ligue communiste révolutionnaire en Belgique et délégué syndical FGTB.

2. Pour plus de détails sur cette période, on lira avec profit l'ouvrage de Georges Dobbeleer, *Sur les traces de la révolution*, Syllepse, 2006, 352 p., 23 euros



Une brigade motorisée, de grévistes des ACEC, (Charleroi), part vers d'autres usines de la région pour étendre la grève. - DR

public (postiers, cheminots, enseignants, gaz) sont en grève, mais pas les autres secteurs (grands magasins, banques, assurances). De plus, tous les services publics ne sont pas en grève (certains tramways et bus roulent). L'armée occupe le centre de tri postal pour permettre aux «jaunes» de travailler. Des incidents éclatent alors que des manifestants arrêtent des bus conduits par des non-grévistes. Un premier manifestant est tué par balles. En Flandre, où la CSC est hégémonique, la grève s'étend au cours de la première semaine. Des sections de la CSC rejoignent la lutte: les cheminots de Bruges, les postiers d'Alost, les communaux d'Anvers. Mais comme la direction nationale de la FGFB refuse de décréter la grève générale, elle laisse ainsi le champ libre à la direction de la CSC pour jouer le rôle de briseur de grève, avec l'aide de la gendarmerie. Des milliers de travailleurs affiliés à la CSC passent à la FGFB, mais dans l'ensemble, le mouvement vers la grève générale sera d'abord brisé en Flandre, là où le maillon de la chaîne était le plus faible.

#### QUELLE STRATÉGIE DANS LA GRÈVE?

Le 24 décembre, le quotidien *La Wallonie*, dirigé par Renard, est saisi pour avoir publié un appel aux soldats à la fraternisation avec les grévistes. Les quotidiens du Parti socialiste (*Le Peuple*, *Volksgazet*) sont à leur tour saisis. Les parachutistes occupent les gares et surveillent les lignes

de chemin de fer. Les gendarmes commencent à arrêter et à emprisonner de nombreux grévistes.

La grève continue néanmoins de s'étendre à certaines villes de Flandre, notamment à Alost, Bruges et Renaix. En Wallonie, la grève est totale, 45000 manifestants défilent à Charleroi. Le 6 janvier, une manifestation de masse à Liège se termine par des affrontements avec les forces de l'ordre dans le quartier de la gare. Les gendarmes abattent deux ouvriers qui succombent dans les jours suivants.

Effrayés par l'ampleur de la lutte de masse qu'ils ont involontairement et imprudemment contribué à déclencher, les dirigeants socialistes multiplient les contacts avec le gouvernement Eyskens en vue «d'adoucir» le projet de Loi unique. Le journal *La Gauche*, lance le mot d'ordre de «*Marche sur Bruxelles!*». Afin de tenter de déplacer vers la capitale, siège du pouvoir, le début de situation de double pouvoir qui s'est développé à certains endroits en Wallonie. La marche sur Bruxelles pose en outre la question de l'auto-organisation des travailleurs car les structures syndicales traditionnelles sont incapables de prendre en charge cette marche.

À partir de ce moment, Renard, qui ne souhaite pas faire tomber le gouvernement mais seulement arracher le retrait du projet de loi, condamne vigoureusement l'appel à la Marche sur Bruxelles et il lance, pour faire diversion, la menace irresponsable

d'abandon de l'outil (extinction des fours en sidérurgie et en verrerie), qui condamnerait les ouvriers au chômage pendant de longs mois. Mis en minorité au sein de la FGFB par l'aile droite, majoritaire en Flandre, Renard lance aussi un appel à un repli wallon et au fédéralisme. C'est la première fracture communautaire dans le mouvement ouvrier en Belgique.

#### LA FIN DE LA GRÈVE

À partir du 7 janvier, la grève recule en Flandre et à Bruxelles. En Wallonie, les travailleurs résistent, mais peu à peu la grève se termine dans les secteurs plus faibles. Le 14 janvier, la plupart des secteurs ont repris le travail à l'exception de la métallurgie à Liège et dans le Hainaut, ainsi que les travailleurs du gaz. Très souvent les travailleurs rentrent la tête haute et le moral excellent, en cortège et en chantant *l'Internationale*. Partout ils défendent avec acharnement leurs camarades sanctionnés.

La grève belge de 1960-1961 a montré que le prolétariat belge était capable de mener une lutte longue et coûteuse, mais aussi qu'il n'avait pas réussi jusqu'à ce jour à prendre ses distances avec un grand parti réformiste, éloigné à l'époque de toute doctrine socialiste, et aujourd'hui prêt à appliquer cyniquement des mesures d'austérité qu'il dénonçait 50 ans plus tôt. □

# MAI-JUIN 1968, UNE GRÈVE GÉNÉRALE QUI N'OUVRE PAS UNE CRISE RÉVOLUTIONNAIRE

**L**a grève générale de mai-juin 1968 est la plus grande grève générale de l'histoire des luttes de classes en France. Partie des établissements industriels, la grève gagne tout le pays en une semaine, les établissements de toutes tailles dans tous les secteurs économiques. Toutes les catégories sont concernées, les ouvriers, les employés, les cols blancs, les cadres, mais aussi les footballeurs, les comédiens, la presse, la justice: c'est un mouvement social généralisé.

Le pays est paralysé près de deux semaines à partir du 20 mai 1968. Il y a entre 7 et 9 millions de grévistes, plus de la moitié des 15 millions de salariés de l'époque: 150 millions de journées de grèves dans les statistiques. Plus de 4 millions de travailleurs seront en grève trois semaines, plus de 2 millions durant un mois. Que peut-on faire de plus ?

## SUR L'ABSENCE DE CRISE RÉVOLUTIONNAIRE EN MAI-JUIN 1968

Ceux d'en haut ont eu peur, les ministères étaient en grève, rien ne fonctionnait normalement, mais ce qui est remarquable, c'est la force et la lucidité des acteurs centraux de l'appareil d'État, leur capacité à ne pas perdre le contrôle des secteurs décisifs, à apprécier assez précisément les rapports de forces, par rapport à la faiblesse des politiques.

Pour ceux d'en bas, cette grève n'était pas la lutte de chacun contre son patron, elle ouvrait des perspectives pour toute la société. Les millions de grévistes voulaient bien plus que les revendications économiques, ils clamaient leur refus du régime gaulliste, de la société: les problèmes des exploités et des opprimés étaient au centre de la situation. Toutes les possibilités de dépassement de la grève en situation révolutionnaire, posant la question du pouvoir dans la société, étaient ouvertes. Mais le mouvement n'a pas évolué vers ces remises en cause fondamentales. Entre le 27 et le 30 mai, après les négociations de Grenelle dont le résultat est dérisoire au regard de la puissance du mouvement, la question du maintien du régime gaulliste se pose. C'est le point culminant

*La grève générale de 1968, sa puissance, permettent de réactualiser les débats sur la place de la grève générale dans la perspective du renversement du capitalisme, de la transformation révolutionnaire de la société. En quoi mai-juin 1968 alimente-t-il cette réflexion ?*

du processus d'isolement du régime, de la crise politique.

Durant ces quelques jours, peu de choses du côté du mouvement gréviste: un meeting à Charley sans perspective, des manifestations de la CGT qui avancent le mot d'ordre du gouvernement populaire (c'est-à-dire avec le Parti communiste).

Pour le pouvoir en place, une rencontre De Gaulle-Massu à Baden Baden, et une contre-offensive rapide avec la manifestation du 30 mai qui, en l'absence de toute perspective politique, est le début du reflux.

On peut donc simplement constater qu'une grève générale s'est déroulée dans une société capitaliste développée, contrairement à tout ce qui se disait sur l'embourgeoisement de la société. Mais il est tout aussi vrai que cette grève générale n'a pu à elle seule, par sa force pourtant colossale, se dépasser en ouvrant une crise révolutionnaire.

S'il est indispensable d'expliquer en quoi ce type de mouvement bouleverse les rapports de forces, l'état d'esprit, la conscience de millions de travailleurs, de jeunes, d'opprimés, et permet de dire que tout est possible, il faut quand même répondre à deux questions:

- en quoi cette grève générale n'est pas une exception ?
- que faut-il pour qu'une grève générale de ce type permette une victoire pour les exploités et les opprimés ?

1. Deux siècles de travail en France, *Marchand et Thélot.*
2. Avant de diminuer dès le début des années 1970, on retrouve 21% de salariés dans les établissements de plus de 500 en 1976, 12% en 2009, (source Unistatis).
3. Elles tiraient de fait la gestion de la Sécurité sociale aux organisations syndicales
4. Un tiers des postes de journalistes est supprimé le 2 août, 102 journalistes de radio et TV sont licenciés à la suite du mouvement de contestation dans les médias.

## UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE ?

En 1968, le chômage est marginal. C'est la période de l'histoire au cours de laquelle la classe ouvrière industrielle est la plus importante, la plus concentrée. Le nombre d'ouvriers augmente, il atteint 8,3 millions en 1974 avant de commencer sa décline continue jusqu'à aujourd'hui. Dans cette décennie 1965/1974, la proportion d'ouvriers dans la population active dépasse 37%. C'est aussi la décennie où la proportion de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment est la plus élevée, de 37,5 à 38,5%. C'est enfin celle où l'emploi dans les gros établissements, les grosses usines est le plus développé: plus de 20% des



# ALE SANS PRÉCÉDENT... LUTIONNAIRE

PAR PATRICK LE MOAL

salariés travaillent dans des établissements de plus de 1000 salariés<sup>2</sup>. Les jeunes ouvriers récemment embauchés dans ces grosses entreprises industrielles jouent un rôle décisif dans le déclenchement de la grève.

En 1968, la classe ouvrière se reconnaît encore massivement dans le PCF et la CGT que le PCF dirige sans partage. Ce sont les forces hégémoniques dans les entreprises, éléments d'unification politique et syndicale de la classe ouvrière industrielle.

Aux législatives de 1967, 22,5% des voix exprimées se portent sur les candidats du PCF.

Dans les années 1965-1967, aux élections des comités d'entreprise, la CGT recueille 49% des voix. Elle a 2,3 millions d'adhérents sur 15 millions de salariés : 15% des salariés en sont membres. Il faut ajouter que la loi sur les sections syndicales,

les délégués syndicaux n'a pas encore été adoptée. Si les syndicats sont présents au sein des entreprises par leurs élus, sauf exception, il n'y a pas de locaux syndicaux. Les réunions syndicales se déroulent dans les locaux des unions locales, unions départementales, en soirée. Ces locaux sont en conséquence des lieux de rencontre « naturels » et réguliers entre syndicalistes, militants des diverses entreprises.

On le voit, les conditions de 1968 sont bien loin de celles qu'on connaît aujourd'hui dans les grands pays industrialisés, tant du point de vue de la structure de la classe des salariés (place de l'industrie, du tertiaire, des gros établissements, des zones industrielles...) que de son expression politique et syndicale. Un mouvement de grève générale aujourd'hui ne pourrait avoir les mêmes secteurs moteurs, prendre

les mêmes formes. Mais le débat récurrent dans les mobilisations de ces quinze dernières années autour de la perspective de la grève générale, montre que la volonté de se battre tous ensemble pour être efficaces est bien présente.

## UNE CRISE POLITIQUE QUI SE DÉPLACE SUR LE TERRAIN ÉCONOMIQUE

C'est un fait politique qui provoque le déclenchement de la grève générale : le refus des étudiants de céder face à De Gaulle, face à la répression, alors que le PCF et la CGT refusaient tout affrontement. Ils montrent qu'on peut faire céder le pouvoir.

Il faut dire que la société était bien bloquée. La guerre d'Algérie n'est pas si loin : entre novembre 1961 et février 1962, pas moins de 450 attentats de l'OAS dans l'Hexagone, en octobre 1961 à Paris, plusieurs centaines d'Algériens en manifestation sont tués par la police, en février 1962, la répression à Charonne fait neuf morts. Les manifestations sont interdites.

Le gouvernement échoue dans la réquisition des mineurs en grève en 1963, c'est le début d'un changement lent, mais les attaques continuent sur la Sécurité sociale par les ordonnances de 1967<sup>3</sup>. Très lent : tout est bloqué dans cet État fort, l'avortement est interdit, l'homosexualité est un délit, les médias sont sous le contrôle direct du régime<sup>4</sup>, l'ordre moral règne partout.

Ces blocages expliquent aussi pourquoi tous les exploités et les opprimés se sont engouffrés dans un mouvement pour changer la société dans son ensemble.

L'aspiration à une autre société ne se traduit pas par une perspective politique clairement définie. Si les pancartes « 10 ans ça suffit » fleurissent, si le régime gaulliste est honni, à aucun moment le mouvement ne se centralise autour d'un mot d'ordre unificateur simple, du genre « dehors De Gaulle », « qu'il dégage » etc.

La grève ne s'arrête pas après les négociations de Grenelle, parce que les avancées obtenues sont ridicules au regard des aspirations de millions de salariés.

Mais dans ce mouvement d'une puissance sans pareil, il n'y a pas d'objectif commun qui sédimente ces aspirations, qui centralise la mobilisation, lui donne une perspective. C'est dans l'action pour obtenir satisfaction qu'un



DR



mouvement de cette ampleur peut s'organiser pour gagner, comprendre les obstacles à franchir, bref se politiser, prendre conscience de sa force collective, ouvrir une crise révolutionnaire qui pose la question du pouvoir en place. Évidemment, ce n'est pas un hasard si la CGT et le PCF refusent absolument toute idée de centralisation des comités de grève existants<sup>5</sup>, centralisation qui par son existence aurait posé de fait la question d'unifier le mouvement autour de perspectives politiques.

La seule direction existant en fait pour le mouvement étudiant à Paris était un front des révolutionnaires qui a pris toutes les initiatives d'action : les grandes manifestations, les meetings, etc. C'était utile et il fallait le faire, mais cela ne peut pas remplacer une direction démocratique du mouvement.

À part Nantes, il n'y a pas d'occupation de locaux institutionnels, de mise en place d'un autre pouvoir de fait pour l'organisation de la cité.

La CGT y est minoritaire, FO est animée par des anarcho-syndicalistes et des militants révolutionnaires. Très rapidement un Comité central de grève composé de responsables syndicaux se met en place. Il s'installe à l'hôtel de ville. Il est relayé par des comités dans les quartiers, organise le ravitaillement, la distribution de l'essence, des consultations gratuites dans les dispensaires, les actes d'état civil. Le préfet se barricade dans la préfecture, la police ne se montre plus. Du 24 au 31 mai, il était permis, à Nantes, de croire que tout était possible.

C'est le retournement national avec la manifestation gaulliste du 30 mai qui fait réapparaître le maire, et oblige le comité central de grève à évacuer l'hôtel de ville. Il est évident que la multiplication de situations de cette nature aurait posé autrement la question du pouvoir politique : les grévistes auraient alors représenté une alternative concrète pour la gestion de la cité, de la société.

Lorsque les barricades étudiantes enclenchent la grève générale, tout devient

possible... mais la grève s'ancre alors entreprise par entreprise, et les cahiers de revendications locales sont élaborés. Bien sûr, il y a des discussions politiques, voire des motions pour un gouvernement populaire, en partie en référence au Front populaire<sup>6</sup>, une volonté de changer tout, mais ce qui est organisé par les syndicats, et principalement la CGT, c'est une grève boîte par boîte, avec des revendications spécifiques pour chaque entreprise : le rattrapage. C'est l'émiettement organisé du mouvement.

### L'OCCUPATION, UNE SOLUTION ?

Si l'occupation enracine la grève, fixe les travailleurs, isole les non-grévistes, elle est aussi organisée de sorte qu'elle ne permet pas les échanges entre les entreprises. Les usines occupées sont fermées aux étudiants, mais aussi aux autres travailleurs. Chacun reste chez soi : il n'y a pas unification des grévistes, pas organisation de discussions entre eux sur les modalités de luttes efficaces. Au bout du compte, le principal effet est l'éclatement des travailleurs entreprise par entreprise, et le renforcement de la délégation de pouvoir aux responsables syndicaux.

L'occupation aurait pu être un cadre de remise en cause du pouvoir patronal par la prise de contrôle des entreprises par les travailleurs. Mais globalement elle n'a pas été l'occasion de la mise en place d'un « double pouvoir » local.

Les comités de grève, quand ils existent, sont composés de syndicalistes, avec parfois des non-syndiqués, ils sont rarement élus, presque jamais révocables en assemblée générale<sup>7</sup>.

Toutes les tentatives d'élection se heurtent à un échec, même au niveau étudiant.

Les assemblées générales servent plus d'instance d'information que d'instance de décision.

Il n'y a quasiment pas eu d'exemples de remise en marche de la production, du travail par les travailleurs eux-mêmes. Les hôpitaux, la presse sont souvent sous le contrôle des grévistes, mais dans la production il n'y a qu'un exemple limité, une fabrique de biscottes.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu des milliers de discussions sur ce que pourrait être l'entreprise avec la remise en cause du pouvoir patronal, le contrôle des cadences, l'interdiction des déclassés, d'autres critères de fonctionnement, etc.

Des lieux de réflexion, de prise de parole existent, des commissions, ou encore des

comités d'action qui regroupent les plus combattifs. Mais ces discussions ne se sont pas traduites par la prise du pouvoir, même partielle, des travailleurs dans l'entreprise, qui pouvait permettre de poser la question du pouvoir des patrons dans la société, même si la seule prise de pouvoir dans les entreprises ne remet pas en cause le pouvoir de l'État central, ses capacités politiques et répressives.

Entretenir l'usine occupée, en interdire l'accès au patron est bien mince : cela ne change pas qui décide après la reprise. Bien sûr la puissance de la grève a limité les prétentions patronales, a changé de fait certaines conditions de l'exploitation, mais rien de décisif : le patronat a su attendre des jours meilleurs.

### L'ENJEU C'EST LA CENTRALISATION DE L'ÉNERGIE DES EXPLOITÉS ET DES OPPRIMÉS

La grève générale de 1968 a créé une crise politique majeure, qui a fait tomber De Gaulle par la suite. Mais sa force de blocage de l'économie n'a pas déclenché une crise révolutionnaire !

Il y a eu durant ces semaines en France une énergie colossale, mais qui s'est dispersée, ne s'est jamais concentrée en un point pour créer une crise révolutionnaire. Pour reprendre l'image de Trotsky, il y a eu beaucoup de vapeur, mais pas de piston pour la rendre efficace.

Pas de structures de grève assumant d'autres tâches que la gestion de la grève, pas d'organes de pouvoir ouvrier naissant, pas d'objectifs politiques centralisateurs. Le pouvoir de la bourgeoisie, organisé dans l'État, n'a pas été directement attaqué, concurrencé par un pouvoir alternatif, celui des grévistes, des millions de travailleurs mobilisés.

La grève générale est la forme de mobilisation nécessaire pour faire céder les patrons et leur gouvernement dans la phase actuelle d'attaques redoublées. Mais pour permettre une véritable victoire des travailleurs, elle doit centraliser les efforts vers des objectifs unificateurs remettant en cause le pouvoir tel qu'il existe aujourd'hui, et être le cadre permettant la naissance de ces organes de pouvoir des exploités et des opprimés, qui peuvent seuls être à même de remplacer les institutions bourgeoises. □

5. Dès le 17 mai, Georges Seguy, secrétaire général de la CGT, confirme à la radio le refus de coordonner les comités de grève existants.

6. 32 ans avant : moins qu'entre 1968 et aujourd'hui.

7. Cf. une étude dans le Nord-Pas-de-Calais : 70% comités de grève, 14% élus, 2% révocables par AG.

8. « Sans organisation dirigeante, l'énergie des masses se volatiliserait comme de la vapeur non enfermée dans un cylindre à piston. Pendant le mouvement ne vient pas du cylindre ni du piston mais de la vapeur ». Histoire de la révolution russe



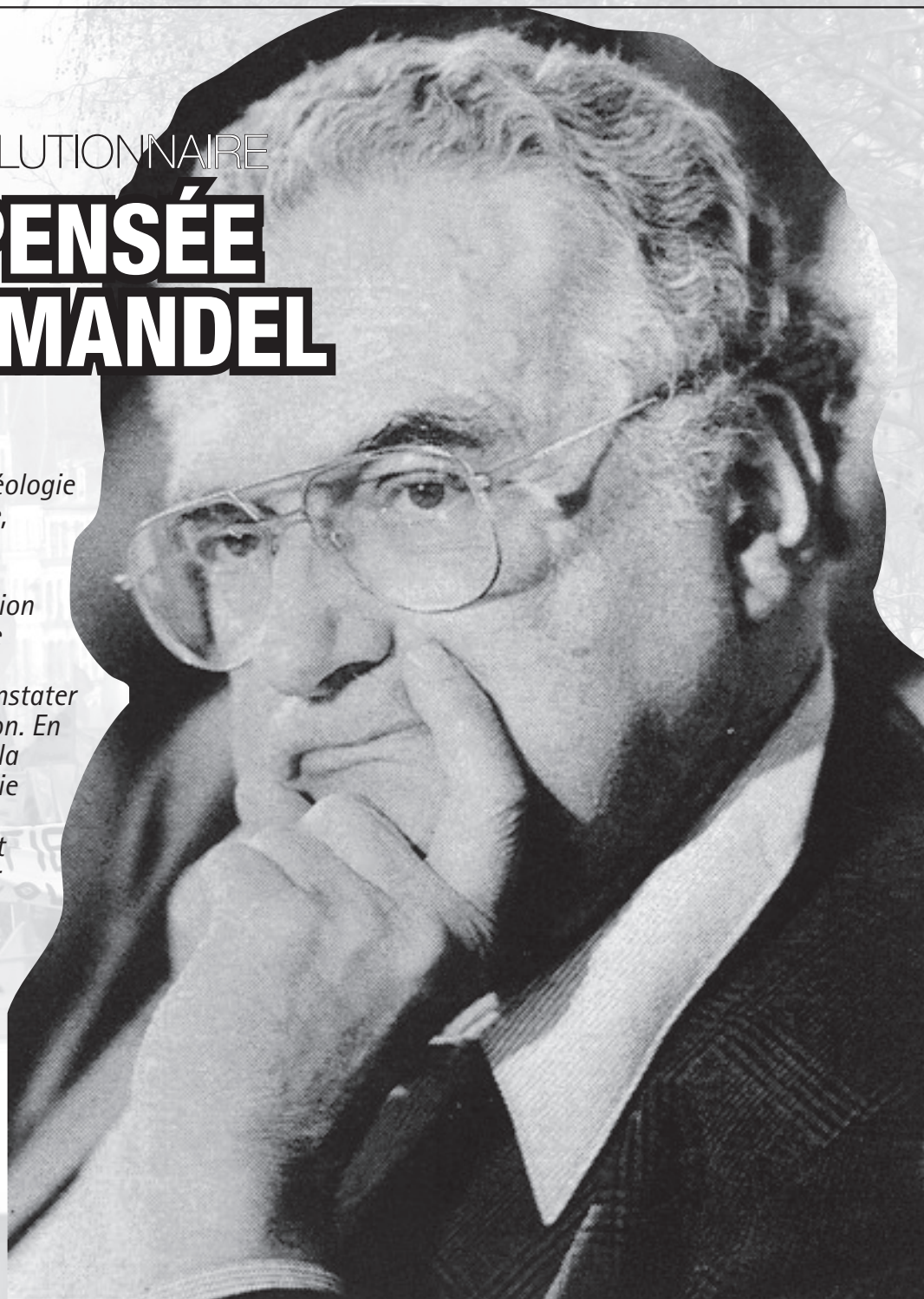
GRÈVE GÉNÉRALE  
ET STRATÉGIE RÉVOLUTIONNAIRE

# DANS LA PENSÉE D'ERNEST MANDEL

PAR MANUEL KELLNER<sup>1</sup>

*Si Karl Marx avait constaté que l'idéologie dominante dans une société donnée, est toujours l'idéologie de ceux qui dominent cette société, et s'il avait proclamé d'autre part que la libération de la classe ouvrière ne pouvait être que l'œuvre consciente de la classe ouvrière elle-même, force est de constater qu'il semble y avoir une contradiction. En effet, si l'idéologie dominante dans la société capitaliste est bien l'idéologie bourgeoise - puisque la bourgeoisie domine une telle société -, comment la classe ouvrière peut-elle parvenir consciemment à renverser le règne de la bourgeoisie alors qu'elle est imprégnée par l'idéologie bourgeoise ?*

**L**a réponse de Karl Marx (dans ses *Thèses sur Feuerbach*), c'est que seule la pratique (la « Praxis ») révolutionnaire peut résoudre cette contradiction, en engendrant un processus de développement de la conscience, où l'auto-éducation des masses par leur action solidaire « éduque » aussi les « éducateurs ». Il s'agit là d'une rupture avec la tradition des Lumières, tout en restant fidèle à leur tradition émancipatrice : les gens « éclairés », dans notre cas les minorités politiques convaincues de la nécessité de la révolution socialiste pour en finir avec l'exploitation, l'oppression et l'aliénation



caractéristiques des sociétés de classes, seront devancés et à leur tour éclairés par la masse des travailleuses et travailleurs progressant très rapidement dans leur conscience par l'expérience vécue de l'action commune libératrice.

Problème posé, problème résolu – une âme de philosophe pourrait s'en réjouir. Mais une âme de révolutionnaire se poserait la question : à quel type d'expériences pourrait s'appliquer la solution proposée par Marx. Les contributions d'Ernest Mandel au débat sur le sens et les potentialités émancipatrices de la grève générale répondent à cette question.

## L'HYDRE DE LA RÉVOLUTION

Dans l'introduction à son anthologie intitulée *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, Mandel cite le ministre prussien von Puttkamer qui disait : « Chaque grève cache en soi l'hydre de la révolution »<sup>2</sup>. C'est – bien entendu – une exagération policière, mais d'après Mandel, elle contient un élément de vérité. D'une part les grèves ouvrières, plus ou moins routinières dans le cadre du système capitaliste, sont un élément inhérent à ce système – les fluctuations du prix de la force de travail : des



1. Membre de l'Internationale Sozialistische Linke (ISL, Gauche socialiste internationale, une des deux organisations de la IV<sup>e</sup> Internationale en Allemagne), auteur d'une thèse de doctorat sur la pensée d'Ernest Mandel : *Gegen Kapitalismus und Bürokratie – zur sozialistischen Strategie bei Ernest Mandel*, Neuer ISP Verlag, 2009.

2. *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion* – anthologie, Maspero, Paris, 1970, p. 7 ; je me base ici sur la version allemande : *Arbeiterkontrolle, Arbeiterräte, Arbeiterselbstverwaltung*. Eine Anthologie, Frankfurt/Main, 1971.

salaires, des conditions de travail, génèrent des conflits. Mais d'autre part, les salariéEs qui se mettent en grève, interrompent leur vie d'objet d'exploitation et deviennent, de manière plus ou moins poussée selon les cas, des sujets actifs dans la détermination collective de leur sort.

Pour Mandel, la donnée principale pour juger de l'ampleur de la potentialité émancipatrice d'un mouvement de grève, c'est le degré d'activité des participantEs. Si la grève consiste dans le fait de rester à la maison, cette potentialité ne s'élève pas beaucoup au dessus de zéro. Mais si les salariéEs en question se réunissent en assemblée générale, organisent collectivement leur action, en discutent, élisent et contrôlent leurs propres représentantEs, décident eux-mêmes des revendications, des formes de combat et du résultat, c'est déjà tout autre chose. Surtout si la grève se généralise dans l'espace et dans le temps, et si aux revendications immédiates s'ajoutent des revendications politiques (par exemple, au niveau gouvernemental), des revendications transitoires (solutions solidaires systématiques et rejet systématique de la logique concurrentielle et de la soumission aux patrons) ou des revendications révolutionnaires tout court (comme la prise du pouvoir).

Ernest Mandel avait fait l'expérience de la potentialité révolutionnaire d'un large mouvement de masse dans la grande grève générale de l'hiver 1960-1961 en Wallonie, à Liège en particulier<sup>3</sup>. Tous les éléments énumérés plus haut étaient présents. La logique de la lutte elle-même pousse le mouvement à développer une variété d'organes auto-organisés pour répondre aux divers besoins: organisation des débats et des mécanismes de prise de décision, ravitaillement, trafic, transport, garderie, animation, activités culturelles – jusqu'à la sécurité publique.

### LA QUESTION DU DOUBLE POUVOIR

Mandel aimait souligner qu'à Liège, dans l'essor du mouvement, on ne pouvait pas retirer de l'argent dans les banques sans montrer sa carte de membre du syndicat. En fait, d'après lui, comme en 1917 à Petrograd en Russie, les délégués des comités de grève, en entraînant la masse de la population, créent des organes de contre-pouvoir par en bas – des organes du type des «soviets» ou des «conseils» – qui deviennent la structure d'un pouvoir alternatif à celui de l'État bourgeois, basant son autorité et sa légitimité sur la supériorité de

son caractère démocratique et représentatif et son enracinement profond dans la grande majorité de la population.

Dans ces cas-là, il y a – comme en 1974-1975 dans la révolution portugaise ou en 2001 en Argentine – une situation de «double pouvoir» pendant toute une période, et à la fin, ce n'est que l'un ou l'autre camp qui peut l'emporter. La révolution socialiste, ce serait donc la prise de pouvoir par les organes d'auto-organisation créés par en bas par les participantEs et participants d'un large mouvement de grève générale.

Cette conception de la révolution socialiste semble assez proche des positions anarchistes ou anarcho-syndicalistes, contre lesquelles Marx et Engels, et à plus forte raison leurs épigones social-démocrates avaient polémique. Ainsi, le légendaire leader de l'union des syndicats allemands du ADGB, Karl Legien, avait-il lancé: «*La grève générale, c'est la sottise générale*» («*Generalstreik ist Generalunsinn*»). Le raisonnement derrière ce jugement était le suivant: si toute la classe ouvrière est capable de se mobiliser, on n'a déjà plus besoin de grève générale, on peut prendre le pouvoir tout de suite. Mais en 1920, ce même leader syndical avait appelé à la grève générale victorieuse contre la tentative de coup d'État de Kapp/Lüttwitz!

Car entre cette sortie du leader syndical et la grève générale de 1920, Rosa Luxemburg avait tiré les leçons de la révolution russe de 1905. Le mouvement de grève de masse ne se déclenche pas par ordre ou appel des directions de parti ou de syndicat. Couche après couche, les masses se mettent en mouvement, s'appuient sur les expériences récentes, cherchent leur voie, tâtonnent, reculent, avancent... Les éléments politiquement conscients, au début, ne sont qu'une infime minorité, qui doit participer au mouvement, faire ses propositions, introduire ses positions dans les débats...

### CENTRALITÉ DE L'AUTO-ORGANISATION

La conception d'Ernest Mandel reprend cet acquis théorique de Rosa Luxemburg comme celui de Léon Trotsky, pour lequel l'auto-organisation démocratique du prolétariat était au centre de la stratégie révolutionnaire. Dans les organes d'auto-organisation, au début, dominent les courants réformistes, conciliateurs. Les organisations ou partis révolutionnaires doivent s'efforcer d'acquérir la majorité dans ces organes de contre-pouvoir – la majorité pour leurs conceptions générales ainsi que pour leurs propositions concrètes. En même

temps, la richesse et la rapidité du développement de la conscience à une échelle de masse dans une situation qui donne l'espace et le temps pour discuter et réfléchir (en dehors de l'assujettissement et l'aliénation dans le cadre du train-train quotidien), amènent souvent «l'avant-garde» à corriger ses positions.

Voilà donc les éducateurs qui se font éduquer dans un processus d'émancipation généralisée! Voilà aussi la différence entre la conception de Mandel et celle des anarchistes: il y a une nécessité de lutte au niveau des idées entre les divers partis et courants politiques, et acquérir la majorité dans les organes d'auto-organisation des masses, pour les révolutionnaires, c'est incontournable – car une majorité conciliatrice et opportuniste amène à coup sûr la défaite et la décomposition des organes de contre-pouvoir.

Pour Mandel, la classe ouvrière, dans les pays industrialisés, c'était la large majorité de la population: tous ceux et toutes celles qui n'ont que leur force de travail à vendre pour se procurer les moyens de survie et de vie. Mais d'autre part, le modèle de révolution que Mandel développe se base sur une classe ouvrière concentrée dans de grandes usines, ce qui, selon lui, donne un cadre particulièrement propice à l'action collective solidaire.

Nous savons tous que depuis de nombreuses années, ce milieu «prolétaire» classique tend à se décomposer, à perdre du poids dans la société, à subir divers effets de fragmentation. Il faut avoir cela en tête pour réfléchir à une application de la pensée stratégique d'Ernest Mandel adaptée aux conditions concrètes d'aujourd'hui. Il est par exemple parfaitement envisageable que diverses formes d'auto-organisation territoriale (quartier, immeuble, espace public, rue...) joueront un rôle plus important que dans le passé. Il faut donc étudier les mouvements de masse actuels – dans les pays arabes, dans l'État espagnol, en Grèce...

La pensée d'Ernest Mandel reste actuelle sur le fonds. Il ne faut pas se laisser hypnotiser par la routine – les contradictions de la société capitaliste en pleine crise structurelle poussent les masses périodiquement à se mettre en mouvement, et alors tout peut dépendre de la lucidité d'un courant révolutionnaire organisé. □

<sup>3</sup> Sur la grève de 1960/1961 en Belgique, voir l'article de Guy Van Sinoy, page 20 de ce numéro.

**«Aussi longtemps que le but à atteindre se trouve hors de portée, des hommes particulièrement clairvoyants peuvent certes, jusqu'à un certain degré, voir clairement le but lui-même, son essence et sa nécessité sociale. Ils seront pourtant incapables de prendre eux-mêmes conscience des démarches concrètes qui mèneraient au but, des moyens concrets, découlant de leur intuition éventuellement correcte, qu'il faudrait acquérir.»**

**LUKACS,**  
 HISTOIRE ET CONSCIENCE DE CLASSE

**D**ans un article écrit à l'automne 2010, P. Corcuff a développé la notion d'une «guérilla sociale durable»<sup>1</sup> face à la difficulté d'obtenir une grève générale. Si bien des formulations de cet article sont discutables, le cœur de son argumentation repose sur cette évidence : ce n'est pas la grève générale ou rien. Il serait évidemment absurde d'opposer cette guérilla sociale à la perspective d'une grève générale. Il est même permis de penser que la première peut être le prélude de la seconde. Cette approche se révèle féconde car elle pointe les difficultés objectives de la situation et tente de tracer un chemin.

Le débat dans le NPA sur la grève générale recouvre apparemment deux discussions distinctes : l'une comme hypothèse stratégique pour la prise du pouvoir, l'autre plus modeste sur la nécessité du «tous ensemble» pour imposer les revendications du monde du travail. Parce qu'elle pousse à la confrontation globale avec le système socio-politique, la grève générale démontre la capacité pratique de la classe ouvrière à ébranler l'État bourgeois et la propriété privée sur les entreprises. C'est peu dire que les fenêtres de tir sont rares, les obstacles nombreux et les adversaires d'une telle éventualité déterminés. Évidemment, toute mobilisation interprofessionnelle ne porte pas en elle les germes de la grève générale. Mais pourquoi ce phénomène reste-t-il si rare ?

1. Philippe Corcuff, *Pour une guérilla sociale durable et pacifique*, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article18866>

# LA GRÈVE GÉNÉRALE SINON RIEN ?

PAR GUILLAUME LIÉGARD



Photothèque Rouge/JMB

Une première explication simple consiste à renvoyer l'ensemble des responsabilités sur les bureaucraties syndicales. La responsabilité des grandes centrales est évidente : justement parce que ce sont des bureaucraties syndicales, elles n'appelleront ni n'organiseront jamais une telle épreuve de force. La vraie question, c'est pourquoi nous ne réussissons pas à les déborder.

À des problèmes anciens de rapports de forces, de niveau de conscience, de difficulté à unifier les travailleurs s'ajoutent des problèmes nouveaux liés à la contre-offensive libérale des 30 dernières années et à

la gravité de la crise qui touche particulièrement l'Europe. Ce sont l'ensemble de ces éléments qu'il nous faut appréhender pour mieux orienter notre activité politique.

## UNE CRISE PROFONDE

Nous sommes confrontés à un basculement du monde capitaliste qui se traduit à l'échelle internationale par une réorganisation du capitalisme mondial au profit des pays du Sud et au détriment, principalement, de l'Europe. L'intervention directe de FMI pour établir des plans d'ajustement

structurel réservés il y a encore peu aux pays en développement s'applique au cœur même de la communauté européenne et de sa zone euro.

Or, la théorisation de la grève générale comme modèle possible telle qu'elle s'est développée jusqu'au milieu des années 1970, est étroitement liée à des sociétés prospères, où un prolétariat nombreux et puissamment organisé était à l'offensive. C'est en particulier évident dans les différents écrits d'E. Mandel sur la question. La situation a profondément changé. À cela s'ajoute que la perspective du socialisme est sortie en lambeaux de l'effondrement des bureaucraties stalinienne.

## UN MONDE DU TRAVAIL ATOMISÉ

Le temps des grandes concentrations ouvrières est aujourd'hui révolu. Il n'existe plus en France que 131 établissements de plus de 2000 salariés dont 62 dans l'industrie. Par ailleurs sait-on seulement que plus d'un ouvrier posté sur deux est... une ouvrière?

Il faut aussi prendre en compte la profonde modification dans la structuration de l'habitat des salariés. La césure toujours plus marquée entre lieu de travail et lieu de vie, l'encouragement à l'accession à la propriété dans des banlieues toujours plus lointaines participent de cette déconstruction. «*L'éthique néolibérale de l'individualisme possessif et son corrélat, la fin du soutien politique à toute forme d'action collective, pourraient devenir le modèle de socialisation de la personnalité humaine*»<sup>2</sup>. La contre-offensive libérale à l'œuvre depuis 30 ans, ce n'est pas seulement des points de PIB regagnés dans la répartition capital/travail, mais aussi une déconstruction systématique et organisée de tous les cadres collectifs du mouvement ouvrier.

Car le capitalisme, ce n'est pas seulement un mode de production particulier. Il produit aussi un mode de vie particulier qui façonne les consciences et désagrège les solidarités<sup>3</sup>.

Prendre en compte aujourd'hui ces réflexions sur la formation et le développement de la conscience de classe paraît déterminant<sup>4</sup>: l'évolution des sociétés capitalistes aiguise des aspects autrefois considérés comme moins décisifs, sans doute à tort. Soulignant que le matérialisme ne réduit pas l'idéologie à l'économie, Henri Lefebvre insiste sur la séparation entre conscience sociale et conscience individuelle pour appréhender la

mystification capitaliste: «*Le matérialisme analyse certaines pensées comme des pensées de classe, des illusions ou des mensonges de classe; mais peut-il dire comment l'idéologie de classe est possible, comment le mensonge de classe n'apparaît pas aussitôt? Et si toute idée exprime une réalité pratique, comment ce contenu peut-il se masquer, s'aliéner ou s'altérer, et devenir illusion ou mensonge*»<sup>5</sup>.

La place prise dans nos sociétés par l'accumulation par dépossession au détriment de l'accumulation élargie est un autre élément important à considérer<sup>6</sup>. L'ensemble de ces paramètres invitent donc à ne pas plaquer une orientation construite sur la seule dimension du travail.

## UNE GUÉRILLA SOCIALE

Dès lors viser l'émergence «*d'une guérilla sociale durable*» peut être un axe valable. Depuis au moins 2003, les formes d'action varient: grève reconductible, grève tournante, participation aux temps forts, actions de blocage, etc. Chacun sait bien que, sur un même site, ces formes cohabitent. Sans doute est-ce même une condition du développement de la mobilisation tant les niveaux de conscience, la compréhension des rapports de forces peuvent être hétérogènes. Sensible à la théorie des conjonctures fluides<sup>7</sup>, P. Corcuff indique que les mobilisations interprofessionnelles même partielles ouvrent une tendance à la déssectorisation de l'espace social. Participer à l'extension de cette déssectorisation, chercher à construire des ponts entre différents fronts de lutte (sociaux, écologiques, défense des libertés) doit évidemment être une des tâches pour un parti comme le NPA.

Cette approche plus protéiforme comporte évidemment un risque. Les difficultés de la période peuvent conduire à une «*politique des identités*», à se complaire dans les spécificités sans chercher à articuler les différentes luttes, c'est-à-dire à renoncer à préparer l'affrontement d'ensemble sur la question du pouvoir. Que ce soit dans certains secteurs altermondialistes ou dans la pratique d'organisations d'extrême-gauche anglo-saxonnes, on voit bien le mécanisme qui fait de nécessité vertu. Comme il est trop difficile d'intervenir sur le terrain politique central, on théorise la bataille sur des campagnes plutôt que de concevoir le parti comme l'outil permettant de changer de vitesse dans les mobilisations<sup>8</sup>.

Si dans le débat entre reconstruction et recomposition du mouvement ouvrier, nous mettons clairement le curseur du

côté de la reconstruction ce n'est pas d'abord en fonction des trajectoires des autres organisations politiques. C'est la réalité politique et sociale qui l'impose. Il ne s'agit donc pas tant de disputer ce qui existe aux organisations réformistes que de reconstruire. Il nous faut désormais réinventer un projet émancipateur, un socialisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui a fait la force et le succès de la LCR des dernières années et du NPA à sa fondation, c'est la capacité à intégrer les différentes formes de lutte, de radicalisation et de politisation<sup>9</sup>. Parce que nous sommes sur un champ de ruines, il ne peut s'agir seulement de réaliser une homogénéisation souvent factice et réductrice mais bien d'articuler et de mutualiser dans une cohérence d'ensemble. Dans une forme d'organisation réinventée, il nous faut tracer les contours d'un projet écosocialiste tout en fédérant la pluralité des expressions de la radicalité. Tel est l'enjeu. □

2. David Harvey, Géographie et capital, *Syllepse*, en particulier le chapitre 4 sur l'urbanisation du capital et le chapitre 6 sur le droit à la ville.

3. Henri Lefebvre, Critique de la vie quotidienne 1947.

4. Pour un bon résumé des positions classiques, Henri Weber, Marxisme et conscience de classe, 10/18.

5. Henri Lefebvre, La conscience mystifiée.

6. Voir le développement sur le sujet dans un précédent texte, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article20748>

7. Michel Dobry, Sociologie des crises politiques, SciencesPo.

8. C'est le parti-boîte de vitesse développé par Daniel Bensaid, La politique comme art stratégique.

9. La thèse de Florence Johsua qui étudie notamment les motivations et l'engagement des nouveaux militants du NPA est de ce point éclairante. Florence Johsua, De la LCR au NPA (1966-2009): Sociologie politique des métamorphoses de l'anticapitalisme.

# CENTRALITÉ DE LA GRÈVE ET DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

PAR ROBERT PELLETIER

*La mobilisation sur les retraites de 2010 a relancé les débats sur la grève générale et sa place dans la stratégie révolutionnaire. D'autant plus que, dans l'actuelle période de dégradation du rapport de forces au détriment de la classe ouvrière, les reculs engendrent des formes d'esquive de la question.*

**C**et évitement se retrouve en pratique avec les mouvements de désobéissance ou de résistances clandestines souvent menés par des militantEs syndicaux découragés par les échecs, par les stratégies syndicales ou par la judiciarisation de l'action syndicale, sans compter la criminalisation du mouvement social. Cela peut passer par un relatif déni du recul des grèves par des militantEs ou des chercheurSEs qui refusent d'accepter ces reculs en recherchant dans les statistiques sur les conflits du travail d'autres formes de lutte (pétitions, nombre d'avertissements) une compensation à la baisse quasi continue, depuis le milieu des années 1970, du fait gréviste. Et enfin dans des analyses qui, après la grève par procuration, théorisent le «dépassement» de la grève par les manifestations ou les campements.

La grève doit être interrogée dans sa dimension organique, c'est-à-dire comme mise en cause du rapport de domination dans les processus de valorisation stricte ou élargie du capital ou de participation à la circulation des marchandises.

## LA CENTRALITÉ DU RAPPORT SALARIAL DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

La domination du capital dans ces processus, c'est-à-dire dans le travail, est le rapport social dominant dans le système capitaliste. Le travail est l'activité centrale des hommes/femmes comme production de richesses, de rapport à la nature, de structuration dominante des rapports sociaux. Dominante ou centrale, ne signifie pas unique : la société capitaliste est faite d'autres rapports sociaux : de genre d'origine géographique, d'âge, de sexualité. Ces rapports sociaux préexistants au système capitaliste sont d'ailleurs fortement impactés par la domination du capital sur le travail. Ce rapport social est tellement dominant qu'il afflige d'un statut dégradé celles et ceux qui ne s'y inscrivent pas (ou

mal) et imprègne toujours plus les domaines qui ne lui sont pas, ou peu, ou pas encore totalement inféodés : éducation, santé, culture... Au-delà du quantitatif, c'est-à-dire du temps passé au travail ou pour le travail, c'est bien là que prennent naissance l'aliénation, la domination constitutives des rapports sociaux de cette société.

Être en grève, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est donc mettre un terme, au moins provisoire à une réalité double : suspendre la production/réalisation de la plus-value et rompre le rapport de domination, le tout valant suspension du contrat de travail. De ce fait, l'arrêt de travail, même prolongé (mobilisations de 2003 ou 2007) dans des activités comme la santé, l'éducation ou la justice n'a pas les mêmes implications, même si les revendications peuvent être du même ordre.

La grève est ainsi le moment de remise en cause du rapport social dominant dans toutes ses dimensions. C'est le moyen essentiel de progression du niveau de conscience, de libération partielle et provisoire des contraintes matérielles et des pressions sociales ou «familiales». Il faut du temps pour casser cette dictature du capital. Le plus souvent une ou deux journées de grève n'y suffisent pas. C'est dans la durée, dans l'apprentissage quotidien, dans la découverte de la répression patronale ou policière que se dévoile l'ensemble des rapports sociaux capitalistes et la possibilité pour les salariés de les remettre en cause. C'est dans cette durée que la grève devient le moment privilégié de comportements différents, de création de rapports sociaux nouveaux, de valeurs nouvelles. Les victoires même partielles et provisoires confortent l'idée que la lutte paie et préparent le terrain de mobilisations plus développées tout en contribuant à la construction des équipes militantes syndicales ou politiques.

Cette durée nécessaire, les patrons et l'État tentent de la réduire en exigeant la reprise

du travail comme préalable à l'ouverture des négociations : réduire le temps d'arrêt du travail, reprendre la main, renvoyer le/la travailleurSE à sa place de dominéE. Souvent aussi pour mieux négocier avec les représentants «responsables», les syndicalistes reconnus au travers des institutions qui favorisent les délégations de pouvoir.

À l'automne 2010, la bourgeoisie était bien consciente du double enjeu central que posait une grève comme celle des raffineries et du système d'approvisionnement en pétrole : risque d'un blocage économique par l'arrêt de production d'un secteur stratégique et risque d'une contagion sociale au travers d'une extension de ce conflit à d'autres secteurs. Pour mettre fin à cette situation, la bourgeoisie a alors déployé tout son arsenal juridique, policier, médiatique pour tenter de rendre la grève illégale et impopulaire avant de la défaire. On ne peut, à l'opposé, que déplorer la faiblesse du soutien apporté par le mouvement ouvrier, limité à des déclarations de principe, pendant que quelques centaines de militants syndicaux ou d'extrême gauche seulement tentaient de soutenir la résistance pratique sur les lieux d'occupation.

## LA GRÈVE EST TOUJOURS UN ACTE POLITIQUE !

Pour Gramsci, «l'hégémonie part de l'usine et elle n'a pas besoin, pour s'exercer, que du concours d'un nombre limité d'intermédiaires professionnels de la politique et de l'idéologie». Ceci s'oppose aux théories dans lesquelles la notion d'hégémonie renverrait à l'existence d'un ensemble d'institutions «démocratiques», ou à double fonction (école, justice...) qui validerait une primauté de la bataille politique dans le cadre des institutions. Ces analyses tendent à survaloriser ce champ politique où se joueraient les enjeux de pouvoir et ceci quels que soient le moment

et le niveau de l'affrontement de classe. La question de l'hégémonie ne peut être séparée de ce moment de l'affrontement, ne peut se résoudre dans une guérilla sociale. C'est bien par sa constitution en tant que classe «pour soi», par la mobilisation se généralisant, principalement par la grève devenant générale, que le prolétariat conquerra l'hégémonie sur la majorité de la société. Si la révolution ne peut se faire par les urnes, ce n'est pas seulement au regard de la question de l'affrontement physique, militaire. C'est parce que ce n'est pas par là que passera la conquête de la majorité de tous ceux qui ont intérêt à renverser l'ordre bourgeois. C'est également cette conquête dans la lutte de cette majorité qui peut permettre des paralysies partielles de l'appareil répressif. C'est à partir de cette place centrale de la grève dans la construction de la conscience de classe que doit être interrogée la phase supérieure de la grève, la grève générale: «Ainsi que tout marxiste le sait, la grève générale constitue l'un des moyens de lutte les plus révolutionnaires. La grève générale n'est possible que lorsque la lutte des classes s'élève au-dessus de toutes les exigences particulières et corporatives, s'étend à travers tous les compartiments des professions et des quartiers, efface les frontières entre les syndicats et les partis, entre la légalité et l'illégalité, et mobilise la majorité du prolétariat en

*s'opposant de façon active à la bourgeoisie et à l'État. Au-dessus de la grève générale, il ne peut y avoir que l'insurrection armée. Toute l'histoire du mouvement ouvrier témoigne que toute grève générale, quels que soient les mots d'ordre sous lesquels elle a surgi, a une tendance interne à se transformer en conflit révolutionnaire déclaré, en lutte directe pour le pouvoir»<sup>2</sup>.*

## LA QUESTION DE L'UNITÉ

Les questions posées par la stratégie révolutionnaire sont nombreuses et la grève partielle ou générale ne saurait fournir toutes les réponses. Il en va ainsi de la question de l'unité pour laquelle le front unique nous est présenté comme tactique voire comme stratégie. Il faut tout d'abord préciser quelle unité nous visons. En ce qui concerne l'unité du prolétariat –au sens où l'entendait Daniel Bensaïd<sup>3</sup>, et non celle de l'unité du salariat souvent présentée comme équivalent– c'est la grève qui construit cette unité, dans la lutte, au-delà des diversités (ouvriers/employés, jeunes/«anciens», hommes/femmes, français/immigrés, syndiqués/non syndiqués) et entre les différents syndicats. L'auto-organisation est le moyen essentiel de la construction de cette unité. Les formes peuvent en être différentes, en fonction de la période ou de l'histoire de l'entreprise concernée, et peuvent aller de l'intersyndicale traditionnelle composée des «responsables» syndicaux habituels, au comité de grève démocratiquement élu et révocable en passant par les assemblées générales plus ou moins structurées. Dans des

situations particulières, une reprise de la production avec des formes différentes peut être décidée comme pédagogie mettant en avant la capacité des travailleurs à organiser eux-mêmes la production et comme moyen de populariser la lutte. Autour de telles mobilisations, surtout quand elles s'inscrivent dans la durée, peut s'élargir l'unité: avec d'autres secteurs d'activité (public/privé, industrie/commerce/banque...) et d'autres catégories de salariés (enseignants, jeunes, chômeurs, commerçants, paysans...). Extension, coordination, généralisation mènent à la forme supérieure de la grève, la grève générale qui peut structurer au-delà de l'unité du prolétariat, l'unité de tous ceux qui ont un intérêt même partiel ou momentané au renversement de l'ordre bourgeois: «Une grève générale est objectivement politique du fait qu'elle implique un affrontement avec la bourgeoisie dans son ensemble et avec l'État bourgeois, mais il n'est pas nécessaire qu'elle en ait conscience dès le départ»<sup>4</sup>. □

1. Antonio Gramsci, Cahiers de prison, n°22, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 710 p. page 183.

2. Léon Trotsky, 1905, éditions de Minuit.

3. Daniel Bensaïd, Marx l'intempestif, Grandeurs et misères d'une aventure critique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), Fayard, 1995, 415 p, chapitre: «Mais où sont les classes d'antan?», p. 202 à 209.

4. Ernest Mandel, retranscription d'un exposé lors d'un stage de formation, date inconnue, <http://www.ernestmandel.org/new/ecrits/article/la-greve-generale>

Février 2009, Grève générale en Guadeloupe – DR



PAR HENRI CLÉMENT

# PETIT VADEMECUM À L'USAGE DU GRÉVISTE

**DANS LA COLLECTION DÉSOBÉIR, AUX ÉDITIONS DU PASSAGER CLANDESTIN, DEUX PETITS OUVRAGES PARUS RÉCEMMENT SE CONSACRENT AUX QUESTIONS PRATIQUES LIÉES AU MILITANTISME DANS L'ENTREPRISE ET À LA RÉSISTANCE CONTRE LA PRÉCARITÉ. DEUX THÈMES INTRINSÈQUEMENT LIÉS.**

Tous les livres publiés dans cette petite collection sont construits sur la même trame, tenant sur une soixantaine de pages, organisés en quatre grandes parties : un aperçu théorique de la question, un résumé historique, des repères pour passer à l'action et enfin une bibliographie (livres, documentaires et sites internet). Le tout pour 5 euros, autant dire que vous avez là un outil militant efficace, qui peut-être facilement mis entre toutes les mains. La collection compte désormais de nombreux titres, depuis *Désobéir pour le logement* jusqu'à *Désobéir au nucléaire*, en passant par *Désobéir par le rire*. Nous nous pencherons exclusivement sur les deux titres consacrés à la résistance dans l'entreprise et contre la précarité.

## Un véritable répertoire de la grève

Les premières parties de chaque ouvrage sont de bonnes synthèses, articulées autour de chiffres clés, qui donnent un aperçu théorique et historique cohérent. Le premier grand intérêt de ces ouvrages réside dans leur partie historique. Il ne s'agit pas d'un aperçu de l'histoire générale des luttes salariales, mais d'une sorte de répertoire des formes de luttes, appuyé sur des exemples concrets. «*Grève tam-tam. Chez Dassault en 1967, les grévistes systématisent les débrayages surprises : certains jours, il y a 5 minutes de grève par heure et des manifestations dans les ateliers, au son d'un orchestre ouvrier : c'est la grève tam-tam, qui empêche par le bruit le travail des non-grévistes...*»; «*Solidarité transfrontalière. En Roumanie, les ouvriers de l'usine Dacia [...] mènent une grève pour obtenir une hausse*



**Les Désobéissants, Désobéir dans l'entreprise, Le Passager Clandestin, 2010, 64 p., 5 euros.**

*de salaire. La CGT et la CFDT Renault organise une collecte pour les aider à tenir.*» Ce petit historique traite également de la question des séquestrations, de la reprise de la production, du sabotage, des différentes formes de grève... Même chose du côté de la précarité : les mouvements des chômeurs, des stagiaires, des intermittents sont exposés et illustrés, tout comme les actions de rétablissement de l'énergie menées par des salariés d'EDF et de GDF.

## Un mode d'emploi de la résistance ?

Une fois les éléments historiques exposés, les auteurs s'attellent à fournir des repères pour permettre d'agir et d'entrer en résistance. Dans ce cadre, des éléments exposés précédemment sont repris de façon systématique. C'est le cas en ce qui concerne les différents types de grève et les formes de lutte collective. Les auteurs s'appliquent également à formuler des recommandations utiles : «*Encouragez une culture de solidarité qui rendra plus facile l'action collective et plus difficile la*

*répression*»; «*Tant que vous êtes encore faibles ou peu sûrs de vous, restez discrets*»; «*Il vous faut construire une légitimité qui permette de montrer que l'on peut être à la fois un bon professionnel et un être en résistance*». Et ils s'efforcent de saisir les nouvelles opportunités d'action offertes par l'informatique, un terrain exploité uniquement par les collectifs de hackers.

Toutefois, au milieu de remarques de bon sens et d'indications utiles, certains passages suscitent l'étonnement, voire l'agacement. Par exemple : «*Puisque le point faible du travailleur est précisément d'avoir besoin de son travail pour vivre, essayez de vous en passez ! Perdre son travail n'est pas si grave si on a pris soin de s'organiser, c'est-à-dire, en fait, d'organiser sa pauvreté et de réduire considérablement ses dépenses.*» Ce type de représentation conduit d'une part à des discours culpabilisateurs et hautains – d'autant plus dangereux qu'ils redoublent les discours du patronat du type : «*si vous n'êtes pas contents, allez voir ailleurs*».



**Les Désobéissants, Désobéir à la précarité, Le Passager Clandestin, 2011, 64 p., 5 euros.**

Et d'autre part, ils incitent à abandonner le terrain de la transformation sociale pour celui des communautés alternatives – une perspective qui empêche toute construction de luttes collectives, car elle les considère comme inutiles, parce qu'elles prennent place à l'intérieur du système. De la même façon, l'accent mis dans les deux livres sur la dimension médiatique est à double tranchant. Il s'agit bien d'un enjeu de popularisation de luttes et de revendications, mais elles conduisent souvent à privilégier des temps et des formats qui plaisent aux rédactions sans que pour autant cela permette de construire un rapport de forces sur la durée. Les pique-niques dans les supermarchés illustrent bien ce genre de problèmes. Malgré ces quelques désaccords, ces deux petits livres se révèlent très utiles. Espérons qu'ils inciteront les structures syndicales et les équipes militantes à mieux transmettre les expériences et à reprendre les discussions sur les formes de lutte. □

**LES MULTIPLES DÉBATS ET CONTRIBUTIONS CONSACRÉS AU DERNIER GRAND MOUVEMENT DE GRÈVE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES SONT LITTÉRALEMENT HANTÉS PAR LE SPECTRE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE, AINSI QUE LES DISCUSSIONS CONSACRÉES À LA RECONSTRUCTION D'UNE PERSPECTIVE STRATÉGIQUE<sup>1</sup>. DEUX OUVRAGES PUBLIÉS CHEZ AGONE NOUS PERMETTENT DE MIEUX CONNAÎTRE LES DÉBATS QUI ENTOURÈRENT L'ÉMERGENCE DE CETTE NOTION DANS LE MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS.**

«Périodiquement, dans l'un ou l'autre des pays capitalistes, l'agitation sociale remet à l'honneur une idée déjà ancienne: celle de la grève générale»<sup>2</sup>. Les mobilisations des dernières années ont confirmé ce constat dressé il y a 40 ans par Robert Brécy, et auquel Miguel Chueca fait écho dans sa présentation de *Déposséder les Possédants*. Loin d'être une vieille lune archaïque, l'idée de grève générale démontre sa vigueur et son actualité. Mieux comprendre les conditions de son élaboration et les débats qu'elle suscita doit nous permettre de nous approprier ce qui fait partie du meilleur héritage du mouvement ouvrier.

**Une pratique autonome de la classe ouvrière**

Ce qui marque profondément à la lecture de ces ouvrages, c'est bien cette dimension «organique» de la grève générale. Pouget l'affirme d'emblée dans le court essai qu'il lui consacre: «L'idée de grève générale n'a pas de blason idéologique. Elle vient du peuple et ne peut prétendre à une "noble" origine»<sup>3</sup>. Cette dimension est réaffirmée par des auteurs aussi divers que Paul Louis, Hubert Lagardelle ou encore Georges Sorel: «La grève générale n'est point née de réflexions profondes sur la philosophie de l'histoire; elle est issue de la pratique»<sup>4</sup>. Une pratique qui émerge comme double alternative, aux théories de l'insurrection d'un côté et aux luttes parlementaires de l'autre. Miguel Chueca insiste avec raison sur cette double dimension dans son introduction, car c'est bien là ce qui marque à la fois la radicale nouveauté et la profonde richesse de l'idée grève-généraliste. Le point

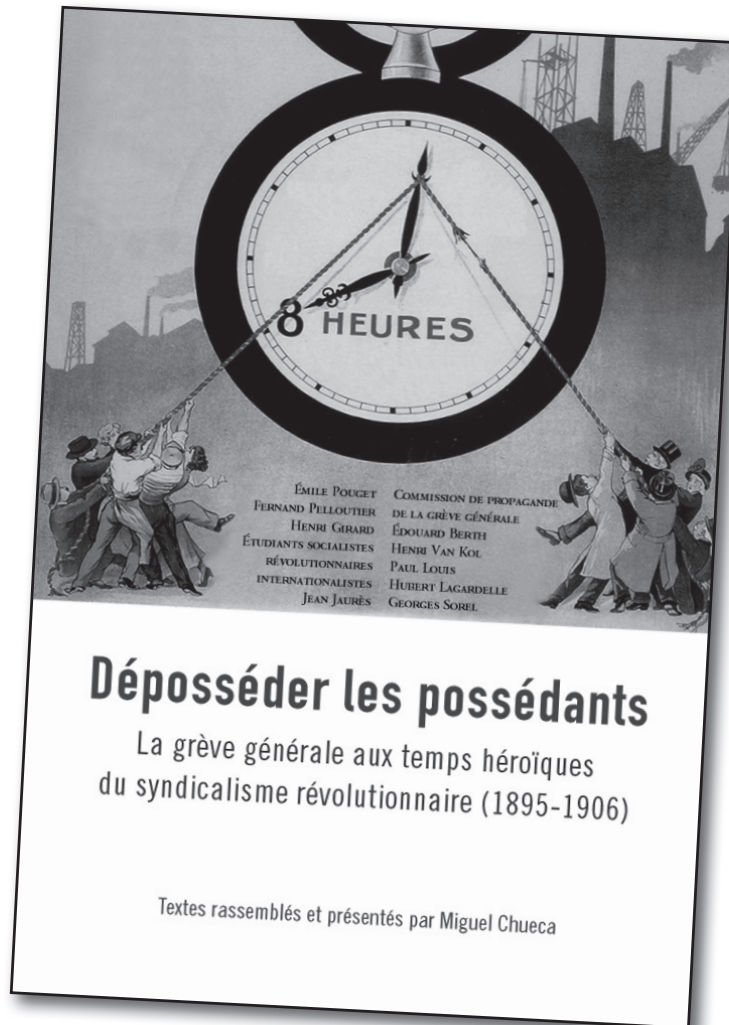
cardinal de cette élaboration, c'est l'idée de l'autonomie ouvrière et de la nécessité de lutter pour ses propres intérêts. Voilà ce que recouvre précisément l'idée d'action directe, dont la grève générale est l'expression par excellence: «Elle signifie que la classe ouvrière [...] n'attend rien des hommes, des puissances ou des forces extérieures à elle, mais qu'elle crée ses propres conditions de lutte et puise en soi ses moyens d'action»<sup>5</sup>.

On comprend dès lors pourquoi cette pratique va soulever une telle hostilité. Nombre de socialistes d'alors n'envisagent de développements pour le mouvement ouvrier que dans le respect du cadre légal et l'envoi de députés toujours plus nombreux à l'Assemblée. C'est le

constat qu'en dresse le socialiste Lagardelle: «Les partis socialistes – dont les tendances communes sont d'accentuer de jour en jour leur action exclusivement parlementaire – ne comprennent qu'avec peine et n'examinent qu'avec défiance les idées révolutionnaires d'origine ouvrière»<sup>6</sup>. Le texte que Jaurès consacra à la grève générale s'inscrit dans ce cadre, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la plupart de ses critiques tombent à plat: sur la puissance militaire de l'État, sur l'arrêt éventuel de la production, sur les capacités autonomes de la classe ouvrière... Car en dépassant le stade de la révolution des «bras croisés» – première théorisation de la grève générale, intégralement pacifiste –, les militants grève-généralistes élaborent dès le début du

PAR HENRI CLÉMENT

# REVENIR AUX SOURCES



**Déposséder les possédants, textes réunis et présentés par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2008, 272 p., 18 euros**

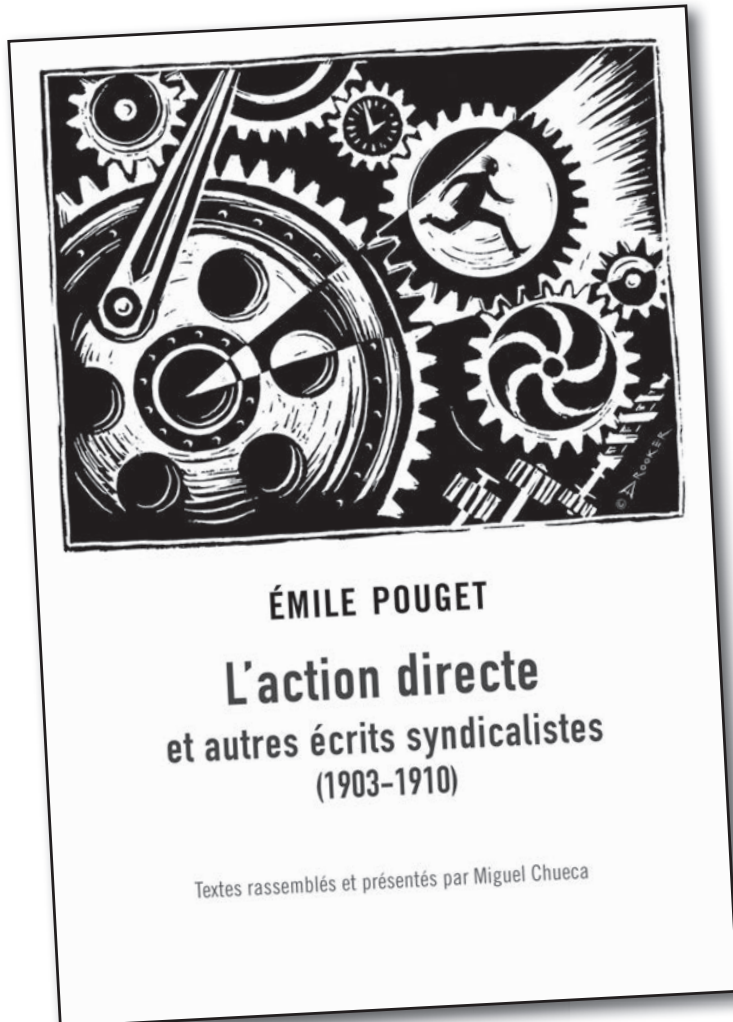
XX<sup>e</sup> siècle une théorie complète et originale, où se trouvent posées les principales problématiques: remise en route de la production, évitement de l'affrontement armé, centralité des transports et des industries stratégiques, extension et internationalisation du mouvement, expropriation partielle (ce que nous appelons aujourd'hui «incursion dans la propriété privée»)... Ces éléments de réponse ont été synthétisés dans deux brochures, rédigées par la Commission de propagande de la grève générale, intitulées *La Grève générale révolutionnaire* et *La Grève générale réformatrice*. Il ressort donc que de nombreuses critiques faites à cette conception sont le produit d'une lecture superficielle des textes rédigés par les syndicalistes. Ainsi, l'objection récurrente à l'encontre de l'idée de grève générale se résume de la façon suivante: la grève-générale ne se décrète pas! Sous-entendu: les tenants de cette idée penseraient qu'il suffit d'y appeler pour qu'elle se réalise. Il n'existe pourtant aucune illusion de cette sorte chez les grève-généralistes, comme le confirment les remarques de Pouget quant à l'appellation de la première commission en charge de cette question: «Elle prit le nom de "Commission d'organisation de la grève générale", sans apercevoir l'inconséquence d'une telle appellation: il est logique qu'on "prépare" la grève générale et très prétentieux de prétendre l'"organiser"».

**Remettre la grève générale en débat**

Malgré toutes les qualités des militants qui ont défendu cette perspective, la grève générale révolutionnaire ne s'est pas produite. Faut-il en conclure que



## S DE LA GRÈVE GÉNÉRALE



**Émile Pouget, L'action directe et autres écrits syndicalistes (1903-1910), Marseille, Agone, 2010, 304 p., 18 euros**

puissants, et la nécessité de les prendre en considération, sous peine de reproduire les structures de domination. Mais ceci ne résout pas, la question « politique », c'est-à-dire celle du pouvoir. Ce sera tout l'apport des crises révolutionnaires du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des formes de double pouvoir. La reprise des débats autour de la séparation du social et du politique montre combien ces questions restent actuelles.

La seconde limite est d'ordre stratégique, et est soulevée par Jaurès. Celui-ci a raison lorsqu'il souligne que « les sociétés résistent avec une élasticité extraordinaire à des crises qu'on pouvait croire funeste à des maux qui paraissaient accablants »<sup>10</sup>. Capable de surmonter des guerres comme des catastrophes naturelles, la société capitaliste a démontré

son extraordinaire vitalité, à tel point qu'elle peut décourager les révolutionnaires les plus enragés, comme les militants ouvriers les plus éprouvés. Il y a là un élément qui explique l'affaiblissement du syndicalisme révolutionnaire – en tout cas sous cette forme. Par ailleurs, confronté à cette articulation complexe des temporalités sociales, obligeant à bâtir une organisation syndicale solide et dans le cadre d'une répression brutale, il est également victime d'un phénomène difficile à anticiper : la bureaucratie. Ainsi, quand Pouget considère que pour les militants ouvriers, dans le cadre de leur activité syndicale, « il n'y a que des ennuis à recueillir et non des prébendes »<sup>11</sup>, il n'envisage pas l'éventualité qu'un appareil permanent et salarié, issu des rangs ouvriers, puisse faire le choix de jouer le rôle d'auxiliaire

de la bourgeoisie.

La dernière limite est sans doute la plus importante : toute la théorie syndicaliste révolutionnaire est pétrie d'une tension entre le rôle de la minorité révolutionnaire agissante et la construction de la classe comme sujet politique autonome. N'en déplaise à Chueca, qui n'a de cesse de dénoncer le léninisme, ces militants abordent exactement les mêmes problématiques<sup>12</sup> : la construction d'une organisation, le rapport de cette organisation avec la classe, la place de la démocratie, l'autonomie politique... Cependant, ce qui représente un enjeu particulier en ce qui concerne l'apport des grève-généralistes, c'est qu'ils tentent d'élaborer une théorie révolutionnaire opérante dans le cadre d'une société « démocratique ».

Nous n'avons pu que donner un aperçu de ces deux ouvrages, dont il faut rappeler la grande qualité éditoriale (l'appareil de notes, ainsi que les glossaires et chronologie, sont extrêmement utiles). Ils constituent une contribution essentielle au débat stratégique en cours, car en mettant à disposition une grande variété de textes, ils ouvrent la possibilité de dissiper bon nombre de malentendus. Leur lecture n'est pas seulement recommandée, elle est indispensable pour toutes celles et ceux qui veulent renouer les fils des meilleures traditions du mouvement ouvrier ! □

la théorie de la grève générale a définitivement échoué ? Il ne s'agit pas seulement de débat historiographique, mais bien d'une discussion qui intéresse notre activité militante au plus haut point. Chueca insiste avec raison sur la nécessité de reprendre ce débat inachevé et de ne pas rendre les armes face à la « rationalisation du réel »<sup>8</sup> qui sacralise l'existant contre tous les possibles non réalisés. Mais il ne s'avance pas beaucoup plus loin. Pourtant, s'il s'agit de remettre cette question en chantier, il est impératif d'en aborder les limites. Compte tenu de l'espace imparti, nous ne pouvons faire beaucoup mieux que d'ébaucher des pistes de réflexion.

La première d'entre elles pourrait être qualifiée d'optimisme

sociologique. Les textes des deux recueils sont empreints de cet optimisme. Dans sa brochure *Le Parti du Travail*, Pouget écrit : « La trame de ce groupement étant l'intérêt de classe du prolétariat, toute atténuation de sa force revendicatrice et révolutionnaire est vaine et toute tentative de déviation est d'avance frappée de stérilité »<sup>9</sup>. Il est frappant de constater la confiance que placent ces militants dans la possibilité de réaliser l'unité de la classe, condition essentielle de sa puissance. Ceci explique l'insistance du même Pouget sur la question des « intérêts », opposés à la « politique », considérée comme un facteur de division. Pourtant, le siècle écoulé a démontré combien les facteurs de « division » (race, genre, religion...) pouvaient être

1. Pour s'en convaincre, le lecteur pourra consulter les débats en cours sur le site *Europe solidaire sans frontières*, sous la rubrique *Phénix*, ainsi que le dossier central du dernier numéro de la revue *Les Temps Nouveaux*.

2. La Grève générale en France, Robert Brécy, EDI, 1969, p.3.

3. Déposséder les possédants, p. 50

4. *op. cit.*, p. 208.

5. L'Action directe, p.153.

6. Déposséder les possédants, p. 201.

7. *op. cit.*, p. 61.

8. *op. cit.*, p. 39.

9. L'Action directe, p.118.

10. Déposséder les possédants, p. 121.

11. Déposséder les possédants, p. 51.

12. Sur ce point, voir Alfred Rosmer, *Le Mouvement ouvrier pendant la Première Guerre mondiale*, tome 1 : de l'Union sacrée à Zimmerwald, Avron, 1993, p.18 et note p. 37.

Pour aller plus loin, une bibliographie non exhaustive... Compte tenu de l'ampleur du sujet, il nous était impossible de traiter l'ensemble des aspects de la grève en un seul numéro de notre revue. Nous vous proposons donc quelques pistes pour aller plus loin...

**LES CLASSIQUES**

**1905, Léon Trotsky (épuisé)**

Une date, une histoire incontournables. Des analyses d'actualité. Et une écriture qui soulève l'enthousiasme. On s'y croirait. À notre connaissance, cet ouvrage n'est plus disponible pour le moment, mais il est consultable sur le site marxiste.org.

**Grève de masses, parti et syndicats, Rosa Luxemburg, in Réforme sociale ou révolution? - Grève de masse, parti et syndicats, coll la Re-Découverte, La Découverte, 2001.**

«Le» classique. Une analyse rigoureuse qui doit permettre de s'extraire de la spécificité historique pour asseoir nos débats actuels sans les ossifier.

**Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion, Ernest Mandel, Maspero, (épuisé).**

Mandel donc complet. Voir peut être plus particulièrement, «*Les comités de grève générale à Seattle et à Winnipeg en 1919*», tome 2 chapitre 12, car moins connu. Une synthèse ce qui ne veut pas dire une bible ni que l'actualisation n'est pas nécessaire.

**Juin 36, Jacques Danos et Marcel Gibelin, Les Bons Caractères, 2006.**

Encore un classique et parmi ce qui est le plus vivant sur 1936.

**Les Grandes Luites de la France ouvrière, Alain Rustenholz, Les Beaux Jours, 2008.**

Classés par ordre alphabétique, les conflits sociaux qui ont marqué l'histoire française, avec à chaque fois un rappel historique et des illustrations. Un livre superbe et

indispensable, qu'on ne se lasse pas de feuilleter!

**HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA GRÈVE**

**La Grève Générale en France, Robert Brécy, EDI, 1969 (épuisé).**

Une synthèse d'excellente qualité qui retrace l'histoire de cette notion et les débats qui l'entourent.

**Le syndicalisme, la politique et la grève (France et Europe XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles), Stéphane Sirot, l'Arbre bleu, 2011.**

La grève placée au centre de l'activité syndicaliste avec une division en quatre périodes : de la Révolution française à la loi de 1884, un fait coupable progressivement toléré ; de 1884 à la Seconde Guerre mondiale, la progression d'un fait social en voie de banalisation et d'intégration ; de la Seconde Guerre mondiale au tournant des années 1970-1980 : l'institutionnalisation d'un contre-pouvoir intégré ; depuis le crépuscule du XX<sup>e</sup> siècle : l'âge de la cogestion ou le triomphe du syndicalisme d'accompagnement ? D'intéressants détours hors de France et un rapprochement entre l'importance du fait gréviste et de la force du syndicalisme.

**La grève ouvrière, Guy Caire, Relations sociales, Les Éditions ouvrières, 1978 (épuisé).**

Les statistiques du moment et une longue étude sur l'impact économique des grèves.

**Stratégie de la grève, Bertrand Badie, Presses de la Fondation des sciences politiques, 1976 (épuisé)**

Analyse détaillée de la stratégie du PCF dans les grèves de sa naissance à 1968.

**La France du Front populaire, Jacques Kergoat, La Découverte, 2006.**

L'ouvrage de référence en ce qui

# AUTOUR DE LA QUESTION DE LA GRÈVE

concerne le mouvement gréviste de Juin 1936, traité dans l'ensemble de ses dimensions sociales, politiques, culturelles. Une synthèse indispensable et passionnante.

**La défaite du Front populaire, Guy Bourdè, Bibliothèque socialiste, Maspero, 1977 (épuisé).**

Une description minutieuse de la fin du Front populaire, au travers de la répression systématique qui suit les échecs des grèves spontanées des 21 au 25 novembre 1938, déclenchées le plus souvent en riposte à des attaques d'un patronat encouragé par le gouvernement pour revenir sur les acquis du Front populaire, et surtout de la grève générale du 30 novembre 1938.

**Autour du Front populaire, Antoine Prost, coll L'Univers Historique, Seuil, 2006**

Des éclairages intéressants tant sur Juin 1936 que sur 1968, et des éléments concernant les relations entre le syndicalisme et la grève.

**Guerre froide, grèves rouges, Robert Mencherini, coll Utopie Critique, Syllepse, 1998.**

Une étude minutieuse des grèves de 1947-1948 où le PCF, « libéré » de son appartenance au gouvernement dans la foulée de la grève Renault de mai 1947, encourage les luttes parties des bassins houillers du Nord et du Sud, vers une généralisation adossée à un fort mécontentement des classes populaires. Le tout placé dans le contexte international d'installation de la guerre froide.

**La France en révolte, luttes sociales et cycles politiques, Stathis Kouvelakis; coll La discorde, Textuel, 2007.**

Analyse détaillée des luttes de 1986 à 2006 et des rapports à la question politique.

**On bosse ici, on reste ici! La grève des sans-papiers: une aventure inédite, Pierre Barron, Anne Bory, Lucie Tourette, Sébastien Chauvin, Nicolas Jounin, La Découverte, 2011.**

Un récit et une analyse fouillés d'un mouvement gréviste qui démontre que le syndicalisme et la grève sont possibles, même quand les salariéEs sont confrontéEs à des situations pratiques extrêmement difficiles. Un apport important à la réflexion!

**La grève, Guy Groux, Jean Marie Pernot, coll Contester, Les Presses de Sciences-Po, 2008.**

À partir de la division temporelle de Sirot, les auteurs interrogent les sources de la grève (cycles économiques, mutations sociales), l'affaiblissement de son poids dans la conflictualité sociale avec un détour sur l'Europe. Cette perte de centralité est en lien avec le développement d'autres formes de protestation (pétitions, manifestations) et semble légitimer un reflux des apports théoriques sur la grève.

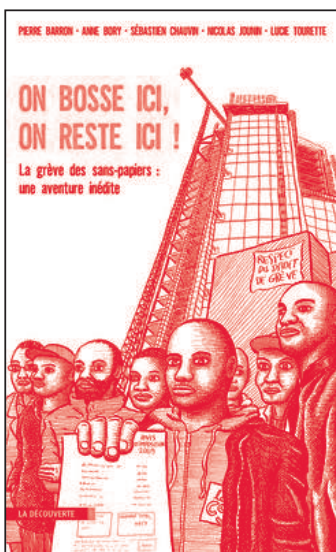
**Les Forces syndicales françaises, sous la direction de Guillaume Bernard et Jean-Pierre Deschodt, coll Major, PUF, 2010.**

Cet épais ouvrage scolaire consacre certains chapitres à la question de la grève, ainsi que les rapports entre syndicalisme et stratégie gréviste. Pour avoir une idée du point de vue universitaire dominant sur la question.

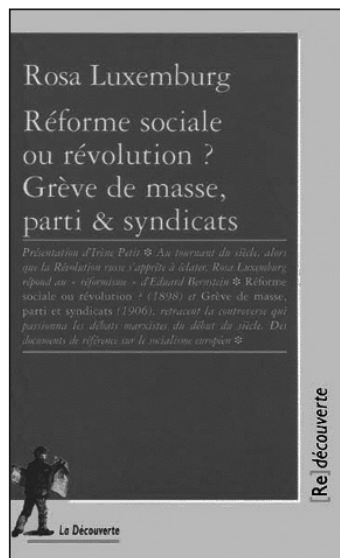
**Les Robins des Bois de l'énergie, Sophie Bérout, Le Cherche midi, 2005.**

À la recherche de formes de lutte qui conjuguent radicalité avec les coupures de courant ciblées et ouverture sur les usagers avec le rétablissement du courant dans les foyers pauvres qui en étaient privés en liaison avec les associations de chômeurs. Postface décalée de B. Thibault.

**Les mobilisations collectives. Une controverse sociologique, sous la direction de Pierre**



**Cours-Salies et Michel Vakaloulis, coll Actuel Marx Confrontation, PUF, 2003.** Interrogations croisées sur la délimitation de classe ouvrière et les formes de luttes et le rapport au politique.



**La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine, S. Bérout, J.M. Denis, G. Desage, B. Giraud, J. Pélisse, coll Savoir/Agir, Éditions du Croquant, 2008.** Étude détaillée de la conflictualité de 1996 à 2004, basée sur une vaste enquête sociologique, qui pointe l'augmentation et la diversification des formes de luttes : porosité entre les retraits/refus individuels et l'action collective, combinaison plus structurante entre conflit et négociation.

**Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine, sous la direction de Jean-Michel Denis, coll États des lieux, La Dispute, 2005.** Contributions diverses qui permettent de balayer de multiples formes et secteurs de mobilisations. Interroge à la fois les ressorts et les formes des luttes, ainsi que leur évolution.



**Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ? sous la direction de S.Bérout et P.Bouffartigue, La Dispute, 2009.**

Le développement des statuts précaires affaiblit les possibilités de mobilisations collectives. Mais des sans-papiers au secteur de la restauration, les salariés ont (ré) inventé des formes de mobilisation qui créent de nouvelles solidarités. Avec quelques voyages à l'étranger (USA, Argentine, Espagne), l'interrogation de l'histoire du salariat montre que ces questions ne sont pas entièrement nouvelles. Parmi les conclusions interrogatives, celle de la capacité des syndicats à prendre en charge ces catégories est essentielle.

**DANS LES REVUES**  
**«Les Révoltés du travail», Manière de Voir, n° 103, février 2009, supplément bimestriel du Monde Diplomatique.**

**Tout est à nous ! la Revue.** Nous vous recommandons la (re) lecture des numéro 1, de mai 2009, qui consacre deux articles

## COMMENT SE PROCURER CES LIVRES ?

Le plus simple, c'est de contacter la librairie La Brèche, qui se fera un plaisir de vous les commander et de vous les envoyer si nécessaire. Même les livres épuisés ? Eh oui, les libraires de la Brèche sauront vous dénicher ces perles rares. N'hésitez donc pas à les appeler : 01 49 28 52 44.

et son édito au mouvement du LKP, et numéro 16, de décembre 2010, qui revient très largement sur le mouvement contre la réforme des retraites.

## DU CÔTÉ DE LA FICTION

**Comment nous ferons la révolution, Émile Pouget et Émile Pataud, Syllepse, 1995**

Aux grandes heures de la CGT grève-généraliste, ces deux militants écrivirent ce roman publié en 1909 qui visait à rendre sensible au plus grand nombre la perspective de la grève générale, son déroulement et ses réalisations. Un véritable monument de l'utopie sociale militante.

## Grève générale, Jack London, Libertalia, 2008.

En 1909 encore, à des milliers de kilomètres de Paris, London rédige cette nouvelle qu'il baptise *le rêve de Debs* et où il imagine le développement de la grève générale sur le territoire des États-Unis et l'écroulement de la société bourgeoise. Une lecture réjouissante !

## Les Vivants et les morts, Notre Part des ténèbres et Rouge dans la brume, Gérard Mordillat

Plus besoin de présenter les romans de Gérard Mordillat : dans chacun d'eux, la grève occupe une place de choix !

## Un homme est mort, Kris et Davodeau, Futuropolis, 2006.

Une superbe bande dessinée entièrement consacrée au mouvement gréviste dans le bâtiment à Brest en 1950. □

# S'ABONNER

**Abonnements par chèque**, à l'ordre de N.S.P.A.C (2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil)  
 ENTOUREZ LA FORMULE QUE VOUS AVEZ RETENUE :

**FRANCE ET DOM-TOM**

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an  
 **50 euros 100 euros**

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an  
 **38 euros 76 euros**

Abonnement à la revue mensuelle 6 mois 1 an  
 **22 euros 44 euros**

**ÉTRANGER**

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an  
 **70 euros 140 euros**

**Désignation du compte à débiter**

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

DATE: .....

SIGNATURE:

**Etablissement teneur du compte**

BANQUE: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: .....

VILLE: .....

**Abonnements**

**par prélèvement automatique**

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez nous le formulaire **accompagné d'un RIB** à N. S. P. A. C, 2 RUE RICHARD LENOIR, 93100 MONTREUIL.

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA  
 (25 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires  
 HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA  
 (19 euros par trimestre)

J'autorise par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement trimestriel établis à mon nom, qui seront présentés par:

ORGANISME CREANCIER:  
**NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE,  
 D'AUDIOVISUEL ET DE COMMUNICATION  
 (NSPAC) - 2, RUE RICHARD-LENOIR  
 93100 MONTREUIL  
 NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR:  
**554755****

**Titulaire du compte**

NOM: .....

PRENOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: .....

VILLE: .....

MAIL: .....

**TOUT est à nous! LA REVUE**  
 mensuel du Nouveau Parti anticapitaliste  
 Rédaction: 01 48 70 42 27  
 contact-revue@npa2009.org  
 Diffusion: 01 48 70 42 31  
 diffusion.presse@npa2009.org  
 Administration: 01 48 70 42 28  
 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil  
 redaction@npa2009.org  
 Commission paritaire: 0514P11509  
 Tirage: 3 000 exemplaires  
 Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)  
 Gérant et directeur de publication: François Coustal  
 Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois  
 Tél.: 01 48 70 42 22  
 Fax: 01 48 59 23 28  
 mail: rotoimp@wanadoo.fr



**LISEZ**

**TOUT EST À NOUS! L'HEBDO**

